

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75
 Etranger . . . 45.— 23.— 11.50
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 3

et du Vignoble Neuchâtelois
 Paraisant tous les jours, excepté le dimanche
ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
 pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES Prix de la ligne corps y ou son espace.
 Du Canton. 20 c. Prix minimum d'une annonce 50 c.
 Suisse. 25 c. Etranger. 30 c. Le samedi Suisse 30 c., étranger 35 c.
 Réclames. 50 c. minimum 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
 Demander le tarif complet.

Les annonces sont reçues au bureau du journal et par l'entremise des agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

ENCHÈRES
Enchères publiques
 Samedi 5 février 1921, à 14 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, rue de la Collégiale 1, à Neuchâtel:
UN PIANO A QUEUE
 superbe instrument de salon, état de neuf, marque Berdux, bois noir.
UN PIANO ANCIEN
 marque Streicher.
 Paiement comptant.
 Neuchâtel, le 28 janvier 1921. Greffe de Paix.

ENCHÈRES
 Mercredi 3 février 1921, dès 9 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques aux entrepôts Lambert, à la Gare de Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après:
UNE CHAMBRE A COUCHER complète, comprenant:
 2 lits complets, 1 armoire à glace, 1 lavabo avec glace, 2 tables de nuit dessus marbre, 2 descentes de lit.
UNE CHAMBRE A MANGER, comprenant:
 1 table avec 6 chaises, 1 buffet de service, 1 divan, 1 petite table à ouvrage, 1 bibliothèque et 1 stagère à livres, 2 saliettes, 1 table ronde de salon, 1 petite table à écrire avec fauteuil, 1 armoire à glace blanche, 1 petite table de nuit blanche, 1 lit de fer blanc, 1 porte-manteaux, 1 fond de chambre, 1 linoléum, 5 paillassons, 1 table de cuisine, 1 machine à coudre à main, 1 échouir.
La vente aura lieu en bloc.
 Paiement comptant.
 Neuchâtel, le 1er février 1921. GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES
Vente publique d'une maison d'habitation, à Fontaines
 Samedi 12 février 1921, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'Hôtel du District, Fontaines, on vendra par voie d'enchères publiques un bâtiment d'habitation situé en un village de Fontaines, comprenant: 5 logements, 3 ateliers et dépendances usuelles, avec jardins et terrains de dépendances, eau, électricité, Assurance du bâtiment: Fr. 34,900, assurance supplémentaire non comprise. Revenu annuel: Fr. 1600. Entrée en jouissance, suivant entente avec l'acquéreur.
 Cet immeuble appartient à la veuve et aux enfants de feu Jules Edouard Guyot, à La Jonchère, qui renseigneront les amateurs.
 Gaudévilliers, le 25 janvier 1921. Ernest GUYOT, notaire.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES, A Peseux
 Le samedi 5 février 1921, dès 9 h. du soir, à l'Hôtel des XIII Cantons, à Peseux, Demoiselle Julia Gauthey et les héritiers de Dame Marie Marin-Gauthey née Convert, domiciliés à Peseux, exposent en vente aux enchères publiques les immeubles ci-après désignés:
I. CADASTRE DE PESEUX
 Article 239, pl. fo 1, No 81 à 83, à Peseux, bâtiment et place de 327 m². Ce bâtiment renferme un petit rural et 3 logements.
 Article 246, pl. fo 2, Nos 19 à 21, aux Prises du Haut, vignes et champ de 2800 m².
 Article 1491, pl. fo 23, No 94, aux Corteneaux, vignes et terrain de 1891 m².
II. CADASTRE DE CORCELLES-CORMONDRECHE
 Article 846, pl. fo 47, No 12, à Bonillorin, champ de 3240 m².
 Article 1170, pl. fo 47, No 48, à Bonillorin, champ de 6522 m².
III. CADASTRE D'AUVERNIER
 Article 1250, pl. fo 23, No 60, Beauregard, vignes de 853 m².
 S'adresser pour tous renseignements et pour visiter en l'Etude de M^{re} Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES A Peseux
 Le samedi 5 février 1921, dès 9 h. du soir, à l'Hôtel des XIII Cantons, à Peseux, MM. Gaspard et Séverin Arrigo et les héritiers de M^{re} Dolba Arrigo, à Peseux, exposent en vente aux enchères publiques les immeubles désignés ci-après:
I. CADASTRE DE PESEUX
 Article 1228, pto 34, No 25, à Rugin, champ de 1850 m².
 Article 378, pto 25, No 30, Aux Prises du haut, terrain de 1411 m².
 Article 373, pto 25, No 31, do do 506 m².
 Article 1468, pto 25, No 36, do do 58 m².
 Ces terrains sont très avantageusement situés à proximité immédiate de deux routes. Eau, gaz, électricité et canaux-égouts. Vue superbe et imprenable.
II. CADASTRE DE CORCELLES-CORMONDRECHE
 Article 1634, pto 53, No 3, Les Champes, champ de 1785 m².
 Article 88, pto 53, No 2, do do 1530 m².
 S'adresser, pour renseignements, en l'Etude de M^{re} Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Peseux
MAISON à vendre. Grand-Rue No 15. — 9000 fr.; rapport 816 fr. par an.
 S'adresser à Mme C. Martin, Grand-Rue 24, Corcelles.
 A vendre, pour cause de départ, dans le district de Grandvaud, un

DOMAINE
 de 12 poses vandoises en plein rapport, bâtiment en bon état, eau, lumière électrique. — Prix 34,000 fr. — Paiement comptant.
 Faire offres sous chiffres F. 20531 L. Publicitas S. A., Lausanne. J. H. 85204 F.
 A vendre ou éventuellement à louer tout de suite

A vendre
 beau jardin situé à proximité d'Hauterive. Contenance environ 1000 m². Arbres fruitiers en plein rapport. Pavillon comprenant une chambre avec galerie, cuisine et cave. Situation superbe. Convientrait spécialement pour apiculteur. S'adresser Etude Junier, notaire, rue du Musée 6, Neuchâtel, P.258N.

POISSONS
 Palées - Bondelles
 Perches - Brochets
 Truites du lac
 Colin 2.50 la livre
 Baudroie 2.20 »
 Raie 2.— »
 Cabillaud 1.80 »
 Merlans 1.80 »
 Moules - Crevettes
 Poulets de Bresse
 Sarcelles - Pigeons
 Civet de lièvre à Fr. 2.50 la livre
 Jambonneaux Fr. 2.75 la livre
 Haddock - Bücklinge Gangfisch
 POMMES FRAICHES (Calville)
 Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
 6-8, rue des Epaveurs
 Téléphone 71

Dès aujourd'hui
Ouverture
 de notre vente
Soldes d'Eté
 Superbes occasions
 pour dames

Pumps Régent
 Souliers à brides
 en chevreau et verni
 à 22.50 25.— 27.—
Richelieu
 chevreau et box
 20.— 25.— 27.—
 Souliers Bracelet
 chevreau et verni
 à fr. 36.—

G. PÉTREMANT
 Moulins 15 - Neuchâtel

A VENDRE
 manteaux de dames, vêtements de garçons, 1 paire chaussures homme, très peu usagées, 1 lot chaussures neuves, à 3 fr. Ecluse 18, 3^{me} étage, entre 19 et 14 h. et le soir après 18 h.
 A vendre joli
POTAGER A GAZ
 peu usagé. Evole 83, sous-sol.

GOUDRON BURNAND
 Un demi-siècle de
SUCCESS contre
Toux, Catarrhe
Bronchite
 Exigez l'emballage rouge

Spichiger & Cie
 NEUCHÂTEL
DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
 Vêtements sur mesure

ATTENTION!
 Les changes extrêmement bas nous ont permis de faire d'importants achats à l'étranger, aussi sommes-nous heureux d'annoncer à notre clientèle que, jusqu'au 20 février, nous envoyons pour le prix incroyable de Fr. 3.— les articles suivants:
 1 rasoir de sûreté, tout d'acier, modèle, en métal nickelé, 1 bricot automatique, genre damasquiné, 1 lampe de poche électrique, très joli modèle, avec pile et poire, 1 joli sac à main, de dames, 1 portefeuille à poche, 1 porte-cartes à poche, 1 porte-monnaie idéal, sans couture, le tout en cuir simili, plus 1 stylo (porte-plume réservoir). Les huit articles sont envoyés contre remboursement du prix extraordinaire de Fr. 3.—.
 Hélez-vous avant que le stock soit épuisé, et adressez les commandes à Ch. Simon, 32, rue du Nidau, Bienne 3. J. H. 10025 J.

Epuisement nerveux
 Préservation, guérison radicale, causes et origine. Par le Dr Ruzier, médecin-spécialiste. Ouvrage rédigé selon les vues modernes: 300 pages, grand nombre d'illustrations. Conseiller d'une valeur réelle, extrêmement instructif. C'est le guide le meilleur et le plus sûr pour la préservation et la guérison de l'épuisement cérébral et de la moelle épinière, du système nerveux sexuel par suite de débâches et excès de toute nature, ainsi que de toutes les maladies secrètes. Ce livre est, d'après le jugement des autorités compétentes, d'une valeur byrronienne incalculable pour TOUT HOMME jeune ou vieux, sain ou malade. L'homme sain apprends à éviter la maladie et les infirmités; celui qui est malade apprend la voie la plus sûre de la guérison. Prix Fr. 1.50 en timbres-postes franco. Dr-Méd. Ruzier, Genève 430 (Servette).

Vous aimez le bon Thé???
 Demandez à votre épicer les paquets
"SUMATRA" et "COLOMBO" et
 vous serez satisfaits.
 Thés en gros
A. BUTTY, Lausanne

ABONNEMENT GRATUIT au Sillon Romand
 est offert (événements réservés) à tout éleveur, aviculteur ou agriculteur qui commandera au moins 50 kg de FARINE AVO (extra) pour l'élevage des veaux ou porcelets, de LACTA-VEAU (remplace le lait en élevage ou l'économise fortement) ou 100 kg de CHANTECLAIR (le fameux aliment pour volailles) ou de PORT-CAL (aliment supérieur pour l'élevage) des porcs (50% protéique, 10% grasse), de préparation instantanée, et merveilleux pour la santé des sujets.
 Donc un abonnement gratuit au "Sillon" vous est offert dans ces conditions et cours dès la date de la commande. Profitez-en et DÉCOUPER le bulletin ci-dessous en soulignant ce qui convient et en l'envoyant à la Fabrique des Lactas Gland, qui vous servira immédiatement.
 Ces produits sont GARANTIS et leur RÉPUTATION N'EST PLUS À FAIRE Ils rendent par leur composition normale et consciencieuse les plus grands services aux éleveurs.
BULLETIN DE COMMANDE
 (Où il y a des dépôts, s'y adresser, à défaut, nous enverrons franco partout)
 Veuillez m'envoyer FRANCO poste-gare par 5 et 10 kg, franco poste, des 25 kg. (soit toutes gares romandes, sacs compris) (Chanteclair sacs en sus).
 5 kg. Farine Avo Fr. 4.80
 10 » Farine Avo 3.50
 25 » Farine Avo 20.—
 50 » Farine Avo 38.—
 100 » Farine Avo 69.—
 10 » Lacta-Veau ou Porc 3.75
 25 » Lacta-Veau ou Porc 10.50
 50 » Lacta-Veau ou Porc 24.50
 100 » Lacta-Veau ou Porc 46.50
 10 » Porcel (pour essai) 7.20
 30 » Porcel 18.—
 50 » Porcel 28.75
 100 » Porcel 54.—
 25 » Chanteclair 14.50
 50 » Chanteclair 28.—
 100 » Chanteclair 54.50
 * 1 abonnement gratuit au "Sillon Romand" dès ce jour à fin 1921.
 Signature et adresse très exacte:

OCCASION
Jumelles Zeiss
 4 prises de 6 à 12 fois, à vendre à des prix défiant toute concurrence. S'adresser au faubourg Hôpital 15, 8^{me} et 9^{me} entre midi et 2 h., et après 6 h., ou écrire Case 498, Neuchâtel.
 A vendre 3 volumes bien reliés et bien conservés de la

Patrie Suisse
 année 1908-09, 1 vol. à fr. 12.—
 1910-11, 1 » à fr. 14.—
 1916-17, 1 » à fr. 17.—
 S'adresser à Oscar Cucho, Le Pâquier (Neuchâtel).
 A vendre 1 MACHINE A COUDRE A MAIN, 1 SELLETTE, 1 LAVABO. — Ecluse 43, 8^{me} droite.

Viticulteurs!
 Vous vous souviendrez aussi au moment du traitement de vos vignes que
"La Renommée"
 avec et sans soufre a fait ses preuves 20 ans de succès.
"La Sulfo-site"
 en outre donne des résultats surprenants!
 Agent général pour le canton de Neuchâtel: Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.

DES BONNES SEMENCES NAISSENT LES BELLES PLANTES
 Demandez le catalogue gratuit
 Les graines fournies par Ch. Vuillemin, marchand-grainier, à Lausanne donnent satisfaction aux cultivateurs les plus difficiles. J.H.1018C

SACS de DAMES soie et peau
ABAT-JOUR tous genres sur commande
LANFRANCHI & C^{ie}
 Seyon 5
 Timbre-escompte 5% au comptant

Bonne tourbe
 racineuse, noire, bien sèche, à vendre chez M. Ernest Meyer, Volteigne-Ponts.
BEAU PIANO
 à l'état de neuf à vendre. — S'adresser rue St-Honoré 5, 3^{me} étage, à gauche.
 A vendre bonne

tourbe d'Anet
 tre qualité et bien sèche à 8 fr. les 100 kg. rendue au galetas. par 500 kg 7 fr. 80. S'adresser M. Leutenberker, Maujobia 8.

A VENDRE
 6 caisses à piano, neuves, pour fabrication de diapasons, 15 fr. pièce, 1 vélo 80 fr. Fahye 123.
MOTO
 A vendre, sortant de fabrication, moto 6 HP avec side-car. Prix 8000 fr. — S'adresser par écrit sous chiffres C. 500 au bureau de la Feuille d'Avis.

Barrettes imperdables
 pour tresses, 2 grandeurs, prix incroyables. Au Bon Mobilier, Ecluse 14, Neuchâtel.
Bon fumier
 à vendre par wagon, S'adresser à Numa Comtesse, Bevaix.

Vuarraz & Co
Bazins
 135 cm. Fr. 4.25
 150 cm. Fr. 4.75
Toiles blanches 80 cm.
 Fr. 0.95 1.05 1.15 1.25 1.50 à 3.—
 Grande vente de
BLANC
 Tous les articles Toilerie, Lingerie, Lingerie
VOIR NOS VITRINES
 pour se faire une idée de nos très bas prix

Toutes les Capsules se font à des prix sans concurrence à la
Lithographie A. GIVORD
 Neuchâtel
 Téléphone 6.70

Grandeur naturelle 45/114 mm OF 1694 N
MAGASINS GUSTAVE PARIS S. A.
 Tous les prix de nos articles en magasins ont été considérablement réduits. La baisse est particulièrement sensible dans tous nos articles blancs et lingerie

AVIS
 Les prix de nos marchandises suivent automatiquement les mouvements de baisse. Notre clientèle sera donc toujours servie en bonnes marchandises et
aux prix du jour
MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE
 Neuchâtel

Pommes de terre triées
 17 fr. les 100 kilos. S'adresser Boulangerie Ecluse 33.
 A vendre

un régulateur
 à choisir sur deux. — S'adresser Restaurant sans alcool, Bevaix.
 A enlever un lot de superbes
barrettes
 pour coiffure, à des prix sans concurrence. Au Bon Mobilier, Ecluse 14, Neuchâtel.

Plus de cors aux pieds!
Le Corricide blanc
 de la Pharmacie du Val-de-Ruz, à Fontaines enlève radicalement les cors et durillons les plus anciens en peu de jours. Spécies toujours croissant. Nombreuses attestations. Prix du flacon, 1 fr. 55.
 Expédition partout. c.o.

Demandes à acheter
 On cherche à acheter un
phonographe
 avec disques. Ecrire Case postale 7141, Neuchâtel.
 On demande à acheter d'occasion un

pousse-pousse
 usagé, mais en bon état. Adresser offres écrites sous M. 530 au bureau de la Feuille d'Avis.
 On demande à acheter, en bon état,
une chaise percée
 avec dossier pour malade. — S'adresser Terreaux 4, M. Veillemann.

On demande à acheter d'occasion un
side-car
 usagé, mais en bon état. Indiquer la marque, la force et le prix. — Demander l'adresse au No 497 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à acheter
UN FOURNEAU
 Faire offres écrites sous chiffres F. H. 592 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à acheter d'occasion
UN POUILLEUR ou du TREILLIS
 S'adresser Grand-Rue 18, Peseux.

On cherche à acheter un fort
char à bras
 Demander l'adresse du No 523 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche, pour époque à convenir, un
commerce d'alimentation
 bien situé, avec chiffres d'affaires prouvés. Paiement comptant.
 Une bonne gérance convenait également.

A la même adresse, on serait avisé le public qu'il ne répondra plus des dettes contractées par sa femme, Charlotte née Rue.

AVIS DIVERS
PENSION
 pour messieurs R^{es} Coton, No 8, rez-de-chaussée c.o.
 Artisan cherche à mettre en

pension
 sa jeune fille de 14 ans dans bonne famille. Désire suivre les écoles secondaires. Eventuellement échange. Offres détaillées à Rudolf Honegger, St-Margrethen.

ON CHERCHE
 à placer comme
pensionnaire
 jeune fille de 14 ans, dans famille sérieuse (pasteur ou instituteur). Références et conditions à Madame Charles Weber, Aebi, Tannenstr. 5, Berikon 2, Zurich. J. H. 11297 Z.

LOGEMENTS

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir. APARTEMENT bien situé, 5 pièces, cuisine, chambre de bains et dépendances. S'adresser Evole 47, M. Glanzmann. Pour 2 ou 3 personnes tranquilles. PETIT LOGEMENT bien exposé au soleil. S'adresser Chavannes 6, au magasin. Pour personne tranquille un petit logement au soleil. S'adresser Evole 6, à l'atelier. Rue Purry-Quai Osterwald: Beau logement de 6 chambres et dépendances à louer pour St-Jean. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry. A LOUER 4 dames tranquilles et soigneuses. appartement de 6 pièces et dépendances, situé en faubourg de l'Hôpital. No 70, Prix 2000 fr. S'adresser à M. R. Conroy, Mail 6, co

On cherche à louer

appartement tout de suite, si possible, de 4 pièces ou petite maison avec jardin, à Neuchâtel ou environs. S'adresser à Mme Verrey, Chamblaines-Lausanne. On demande à louer, à Pezenac ou environs, petit atelier ou 1 CHAMBRE, 2 ou 3 fenêtres. Offres à Barbey, avenue Fournichon 6, Pezenac. Monsieur cherche chambre et pension dans le haut de la ville. Ecrire sous H. G. 531 au bureau de la Feuille d'avis. Commis de banque cherche, pour tout de suite ou fin février, UN LOGEMENT de 3 ou 4 chambres, au soleil. Banlieue (Serrrière), à vendre ou à louer. Faire offres écrites à A. Z. 526 au bureau de la Feuille d'avis. Ménage soigné cherche à louer un appartement de 2 ou 3 chambres, situé au soleil. Ecrire sous L. S. 524 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

cherche place de femme de chambre ou auprès d'enfant. S'adresser: Berceles 3, 3ma, gauche. On désire placer jeune fille de 14 ans, de bonne famille, dans ménage soigné et possible chez un instituteur, pour aider dans le ménage et apprendre la langue française. Bonne vie de famille préférée à gages. Adresser offres à Mme Schmitt, rue Schlottstr. Bâle. Jeune fille Allemande, au courant des travaux du ménage, cherche place de femme de chambre bonne ou pour tout le travail dans petit ménage. Ecrire sous R. C. 518 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune homme connaissant les travaux de campagne et sachant bien français. Exigences: solide instruction générale, diplôme d'école de commerce, possession parfaite du français littéraire, bonne notion d'allemand, pratique des affaires. Faire offres détaillées par écrit, sous chiffres F. D. 521 au bureau de la Feuille d'avis. DEUX JEUNES GARÇONS de 16 ans cherchent place dans magasin ou commerce de gros, pour se perfectionner dans la langue française. Entrés suivant entente. Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'avis. On cherche à placer jeune homme de 16 ans, intelligent et travailleur, dans commerce pour faire son apprentissage (de préférence branche textile). Entrée après Pâques. Adresser offres à Famille Troxler, Bahnhofstrasse, Willisau (Ct. de Lucerne). J. H. 2320 Lz.

PLACE OFFERTE

Importante compagnie d'assurances à Zurich, envisagerait jeune Suisse romand comme correspondant et traducteur français. Exigences: solide instruction générale, diplôme d'école de commerce, possession parfaite du français littéraire, bonne notion d'allemand, pratique des affaires. Faire offres détaillées par écrit, sous chiffres F. D. 521 au bureau de la Feuille d'avis. On cherche à placer jeune homme de 16 ans, intelligent et travailleur, dans commerce pour faire son apprentissage (de préférence branche textile). Entrée après Pâques. Adresser offres à Famille Troxler, Bahnhofstrasse, Willisau (Ct. de Lucerne). J. H. 2320 Lz.

Apprentissages

est demandé pour le 15 avril. Petite rétribution dès la première année. Se présenter entre 15 et 18 h. avec certificat scolaire à l'appui, à Sohler, Michel et Co., Grand Bazar. Jeune homme de 16 ans 1/2, intelligent, cherche place d'apprenti vendeur dans un magasin d'alimentation ou dans droguerie. Pour renseignements, demander l'adresse du No 506 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS Les personnes qui ont affaire avec le Service d'Escompte Neuchâtelois et Jurassien (S. E. N. J.) sont priées de s'adresser dorénavant aux guichets du Service d'Epargne de la Banque Cantonale, Place Purry.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

< Taueck > GELTERKINDEN (Bâle-Campagne) Etude complète de la langue allemande. Institutrices diplômées. Vie de famille, Education soignée. Maison spacieuse avec grand jardin. - Prix modérés. - Prospectus et références à disposition. J. H. 12030 X. Prop. : M. et Mme Schaublin-Handschin. PENSION POUR MEILLEURE entières ou partielles. Ed. Stoll, Pommier 10. Pendant l'été, on prendrait dans cure à la campagne, près de Zurich, jeune fille de bonne éducation qui, à côté de la langue allemande et de la langue anglaise, pourrait apprendre la cuisine et les travaux manuels. Belle vie de famille. Ecrire à L. 491 au bureau de la Feuille d'avis.

TENUE H. G. GERSTER prof. commencera un nouveau cours élémentaire et un cours de perfectionnement à des maris prochains. Leçons particulières. Inscriptions à l'Institut Evole 10.

NEUCHÂTEL PENSION ROSEVILLA Avenue du Mail 14 Ouvert toute l'année. Séjour confortable et tranquille. Belle situation. Grand jardin. Proximité des forêts et du lac. - Prix modérés. Mlle Guillaume. Monsieur et Madame COMTESSE-HENRIQ ont la joie d'annoncer à leurs amis et connaissances l'heureuse naissance de leur fille Hélène-Mathilde Couvet, le 1er février 1921.

AVIS MEDICAUX Docteur M. DARDEL Consultations: le matin, à St-Blaise. L'après-midi, à Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 23 (Jandi exotés). Maladies nerveuses. Névroses. Sociétaires. Recueil des pensionnaires.

Remerciements Madame Marie PAYOT-NÉRDY et son enfant, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus et, en reconnaissance de leur sincérité et de leur dévouement, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui les a frappés si subitement. Neuchâtel, le 1er février 1921.

Couturière Réparations et transformations à prix très modérés. Pourtales 7, 2me étage. Fr. 170.-- par mois, bonne pension avec belle chambre au quartier de l'Est, pour jeune homme rangé. Premières références. - Offres écrites à A. R. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

N'oubliez pas le Salon de coiffure pour dames Ecluse 13, 1er On fait aussi les massages de beauté. Ouvrage soigné. Prix modérés. Se rend à domicile.

Madame veuve Françoise MOSER et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'affection pendant ces jours de deuil. Neuchâtel, le 2 février 1921.

CHAMBRES

Chambre au soleil, chauffée, av. pension, Fbg Hôpital 66, 2e. JOLIE CHAMBRE MEUBLEE exposée au soleil, pour monsieur de bureau, Avenue Jermars 2, rez-de-chaussée, à gauche. JOLIE CHAMBRE ET BONNE PENSION Faubourg Hôpital 66, rez-de-chaussée, à droite. Belle grande chambre, Faubourg Hôpital 42, 3me. Jolies chambres meublées, Fbg du Lac 3, 2me, à droite. c. o. A louer tout de suite jolies chambres meublées. Demander l'adresse du No 519 au bureau de la Feuille d'avis.

petit appartement meublé

pour tout de suite ou époque à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres L. V. 523 au bureau de la Feuille d'avis. Ménage de 2 personnes cherche à louer un appartement de 2 ou 3 chambres, situé au soleil. Ecrire sous L. S. 524 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne d'enfant

On cherche, pour le 1er mars, jeune fille de bonne famille, âgée de 10 à 14 ans et bébé de 14 mois. Adresser offres et photos sous chiffres W. 161 Ch. à Publicitas S. A. Cotre. On cherche, pour la Hollande (famille d'Amsterdam) jeune fille de bonne famille, ayant bon caractère et connaissant la couture. Pour renseignements, s'adresser à Mme Corbellari, Pourtales 6. On demande une jeune fille active et sérieuse, de préférence de la campagne, pour aider aux travaux du ménage et du jardin. Restaurant de Frochaux près St-Blaise. On cherche, pour l'Hôpital de La Béroche, une bonne CUISINIÈRE Entrée immédiate. S'adresser à la Secrétaire, à St-Blaise.

Garçon

de 14-15 ans trouverait place dans ménage soigné et possible chez un instituteur, pour aider dans le ménage et apprendre la langue française. Bonne vie de famille préférée à gages. Adresser offres à Mme Schmitt, rue Schlottstr. Bâle. Jeune fille libérée des écoles à Pâques, cherche place pour aider dans éventuellement au ménage, où elle apprendrait la langue française. Vie de famille désirée. Offres à Famille Bader-Hoffmann, Lemnan 9 Bienne.

Représentant par canton

gain journalier fr. 50.- plus fixe de fr. 300.- par mois, à représenter actif, pour affaires faciles à traiter. Références exigées. Adresser offres avec curriculum vitae et photographie sous L. 10478 L. à Publicitas S. A., Lausanne. JH 35208 P. Jeune fille libérée des écoles à Pâques, cherche place pour aider dans éventuellement au ménage, où elle apprendrait la langue française. Vie de famille désirée. Offres à Famille Bader-Hoffmann, Lemnan 9 Bienne.

AVIS DIVERS

Pour devenir chauffeur. L'AUTO-ÉCOLE LA VANCHY & STAUFFER 28 avenue Berthoud, Lausanne. est reconnue la meilleure en Suisse. Brevet professionnel garanti en peu de jours. Enseignements Français et Allemand. Prospectus gratuits sur demande. - Téléphone 8304.



HELVETIA Société Suisse d'Assurances contre les ACCIDENTS et la RESPONSABILITÉ CIVILE Fondée en 1894 Assurances individuelles, Voyages, Domestiques, Agricoles, Enfants, Vol avec effraction. Responsabilité civile contre tous risques. Responsabilité civile professionnelle des: MÉDECINS, PHARMACIENS, AVOCATS, NOTAIRES, FONCTIONNAIRES, etc. Emile SPICHIGER fils, agent général, Av. de la Gare 3 NEUCHÂTEL Téléphone 1159.

CUISINIÈRE

bonne à tout faire (pas besoin de savoir cuire), ayant déjà un peu de service. Bons gages. S'adresser Evole, No 35. On demande, pour tout de suite, une bonne à tout faire sachant cuire et parlant le français. Demander l'adresse du No 437 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR-JARDINIER

marié est demandé dans maison particulière pour le 1er avril ou époque à convenir. Place d'éleveur assurée à personne sérieuse; beau logement avec confort moderne. Faire offres avec certificats et photographie au Château des Monts sur Le Locle (Neuchâtel). Jeune homme ayant fait son apprentissage dans un bureau d'assurance, au courant de tous les travaux de bureau, cherche place tout de suite dans un bureau d'assurance ou dans une banque. Adresser offres écrites sous chiffres H. S. 523 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire

Jeune homme libéré des écoles pourrait entrer tout de suite au magasin «A la Ménagerie», place Purry 2. Se présenter le matin.

Jolie chambre

pour monsieur de bureau ou étudiant. c. o. Demander l'adresse du No 528 au bureau de la Feuille d'avis. Belle grande chambre, balcon, chauffée. Pourtales 4, 3me. Belle chambre meublée pour monsieur. Cou-J'Inde 24, 2e, face. Chambre meublée, au soleil, avec vue. Pares 44, au ler. Jolies chambres confortables pour messieurs. Soleil, vne. 2me étage. Boine 14. c. o. Pour monsieur, belle chambre avec balcon. Sablon 14, ler, gauche. On offre à partager chambre au soleil à 2 lits, près de la gare, pour jeunes garçons tranquilles ou à un seul si l'on désire. Demander l'adresse du No 498 au bureau de la Feuille d'avis. Belle chambre meublée pour demoiselle. Berceles 5, 3me, à g.

OFFRES

Jeune fille parlant les deux langues, cherche place tout de suite pour aider dans le ménage et à la cuisine, dans petite famille simple, de langue française, à Neuchâtel ou environs. Offres à Mlle M. Böhler, Metzgerstrasse No 27, Berne. - J. H. 19143 B. BONNE CUISINIÈRE sérieuse. Agée de 24 ans, cherche place pour le 15 février, dans ménage soigné et possible chez un instituteur. Certificats à disposition. Demander l'adresse du No 505 au bureau de la Feuille d'avis. JEUNE FILLE robuste cherche place pour se perfectionner dans toute la tenue d'un ménage, de préférence à Neuchâtel. Offres à Rosa Häberli, Münchenschloss, Komstrasse.

Jeune fille

forte et active est demandée pour aider dans les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 495 au bureau de la Feuille d'avis. On demande, pour Lausanne, une cuisinière capable et bien recommandée. Ecrire à Mme Monod-vin, Maysden, 16, Chemin Vinet, Lausanne. On demande, pour Neuchâtel, CUISINIÈRE bien recommandée. Offres écrites sous chiffres R. Z. 511 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

garçon libéré des écoles chez petit agriculteur. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages et entrée à convenir. Fritz Lüffel-Jampou, Münstshemler (Berne). On cherche à placer une jeune fille de 16 ans, sortant de l'école secondaire, pour se perfectionner dans la langue française, de préférence dans un magasin où elle aurait aussi l'occasion de s'occuper des travaux de bureau. Adresser les offres à M. A. Gebel, négociant, rue de l'Avantur, Bienne. Chez laitier ou négociant du canton de Neuchâtel, on cherche à placer, pour avril prochain, garçon de 16 ans intelligent et de bonne famille. Condition: occasion d'apprendre le français. - S'adresser à M. A. Schaffner, notaire, Kirschberg (Berne). J. H. 5233 B.

garçon de 16 ans

intelligent et de bonne famille. Condition: occasion d'apprendre le français. - S'adresser à M. A. Schaffner, notaire, Kirschberg (Berne). J. H. 5233 B.

LOCAT. DIVERSES

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, à proximité de la gare, plusieurs locaux pour entrepôts de marchandises. En ville, une grande cave avec casiers à bouteilles et 2 chambres hautes pour entreposer meubles ou marchandises. Demander l'adresse du No 528 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

robuste cherche place pour se perfectionner dans toute la tenue d'un ménage, de préférence à Neuchâtel. Offres à Rosa Häberli, Münchenschloss, Komstrasse. Jeune fille de 21 ans cherche place de bonne ou pour perfectionner dans la cuisine. - Frida Benfer-Boll, Lencinau n. Bienne. Mme E. KOCHER, pasteur, Berne, rue de Lorraine 34, désire placer une jeune fille très capable et bien recommandée. Ecrire à Mme Monod-vin, Maysden, 16, Chemin Vinet, Lausanne. On demande, pour Neuchâtel, CUISINIÈRE bien recommandée. Offres écrites sous chiffres R. Z. 511 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

JEUNE HOMME bien recommandé, robuste et actif trouverait bonne place stable pour nettoyages et commissions. S'adresser rue St-Honoré 1, au 1er. Jeune fille de bonne famille (quittant l'école ce printemps) cherche à se placer dans un magasin ou dans une petite famille, pour apprendre le français. Adresser offres écrites à M. Fr. Duperron, Jubailustrasse 32, Berne. Jeune homme, Suisse allemand, de 17 ans, cherche place pour tout de suite ou après Pâques comme volontaire dans BUREAU d'un commerce de vins ou denrées alimentaires en gros. Demander l'adresse du No 493 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

garçon libéré des écoles chez petit agriculteur. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages et entrée à convenir. Fritz Lüffel-Jampou, Münstshemler (Berne). On cherche à placer une jeune fille de 16 ans, sortant de l'école secondaire, pour se perfectionner dans la langue française, de préférence dans un magasin où elle aurait aussi l'occasion de s'occuper des travaux de bureau. Adresser les offres à M. A. Gebel, négociant, rue de l'Avantur, Bienne. Chez laitier ou négociant du canton de Neuchâtel, on cherche à placer, pour avril prochain, garçon de 16 ans intelligent et de bonne famille. Condition: occasion d'apprendre le français. - S'adresser à M. A. Schaffner, notaire, Kirschberg (Berne). J. H. 5233 B.

garçon de 16 ans

intelligent et de bonne famille. Condition: occasion d'apprendre le français. - S'adresser à M. A. Schaffner, notaire, Kirschberg (Berne). J. H. 5233 B.

plusieurs locaux

pour entrepôts de marchandises. En ville, une grande cave avec casiers à bouteilles et 2 chambres hautes pour entreposer meubles ou marchandises. Demander l'adresse du No 528 au bureau de la Feuille d'avis.

places

dans bonnes familles simples: 1. pour jeune fille de 19 ans, ayant de l'expérience dans les soins à donner aux enfants; 2. pour jeune fille de 19 ans, comme aide de ménage; pourrait aussi aider au magasin; 3. pour jeune fille de 17 ans, pour le service des chambres; 4. pour jeune fille de 17 ans, pour secourir la maîtresse de maison dans tous les travaux d'un petit ménage. Prière de donner des références et d'indiquer les gages. On accepte des offres analogues pour le printemps. Amtsvormundschaff der Stadt Zürich, Selmaustr. 3.

Jeune fille

de 14 ans, de bonne famille, dans ménage soigné et possible chez un instituteur, pour aider dans le ménage et apprendre la langue française. Bonne vie de famille préférée à gages. Adresser offres à Mme Schmitt, rue Schlottstr. Bâle. Jeune fille Allemande, au courant des travaux du ménage, cherche place de femme de chambre bonne ou pour tout le travail dans petit ménage. Ecrire sous R. C. 518 au bureau de la Feuille d'avis.

Garçon

de 14-15 ans trouverait place dans ménage soigné et possible chez un instituteur, pour aider dans le ménage et apprendre la langue française. Bonne vie de famille préférée à gages. Adresser offres à Mme Schmitt, rue Schlottstr. Bâle. Jeune fille libérée des écoles à Pâques, cherche place pour aider dans éventuellement au ménage, où elle apprendrait la langue française. Vie de famille désirée. Offres à Famille Bader-Hoffmann, Lemnan 9 Bienne.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'HONNEUR D'UNE FEMME

PAR DANIEL LESUEUR

La passion, qui par instants lui était apparue si orageuse, dont elle s'était épouvantée avec tremblement et délices, dont elle avait éprouvé les remords devant le lit douloureux de son enfant, contre laquelle ses inquiétudes maternelles l'armaient à présent si bien, elle ne la vit plus reparaitre. Elle parvint presque à l'oublier. D'Arthail ne lui en laissa plus rien pressentir. Mais dans quel miracle de tendresse il la vit vivre! Il venait d'être nommé commandant, et restait attaché à l'état-major. Tous les soirs, quand six heures sonnaient, cet officier supérieur, ayant pris le temps de se mettre en civil, arrivait rue Saint-Lazare pour porter le petit garçon malade de la salle des cours à l'appartement du cinquième étage. André, en effet, passait les journées en bas, près de sa mère, allongé dans sa gouttière d'infirmes. En haut, le père paralysique réclamait les soins de l'unique servante. Pour distraire et dorloter son fils, Daria ne pouvait faire autrement que de le garder sous ses yeux, tandis qu'elle donnait ses leçons ou traduisait pour son éditeur. Le matin, avec l'aide de la bonne, elle parvenait à descendre l'enfant, non sans peine. Mais pour le remonter, c'était une autre affaire. Ce garçonnet de neuf ans pesait lourd. On ne pouvait compter sur l'obligeance du

clerc, qui remplissait un emploi de livreur dans un grand magasin, et ne rentrait que plus tard. Chaque jour donc, quelles que fussent les exigences de sa carrière, de ses travaux, Olivier trouvait le temps de quitter l'uniforme et de venir porter en haut d'une centaine de marches l'enfant de celle qu'il aimait. Il le laissait dans l'antichambre du petit appartement, pour ne pas être aperçu de Michel, à qui sa vue aurait imposé le supplice des soupçons et d'une impuissante jalousie. Il serrait la main de Daria et s'en allait avec l'immense douceur d'avoir vu un instant les chers yeux pleins de gratitude, le cher visage, sur lequel s'effaçait toute tristesse durant quelques minutes. Mais, à cette période surtout, quel sacrifice lui eût coûté pour mettre un peu de suavité dans cette vie qu'il voyait si éclatante d'héroïsme, le long d'un chemin si morne, où il aurait souhaité de faire fleurir tous les bonheurs? Un jour, Daria lui dit: - Je suis quelquefois obligée d'aller en soirée, quand mes élèves donnent ces petites représentations en langues étrangères que j'ai mises la première à la mode dans mon salon. C'est une des nécessités de mon métier que je trouve les plus pénibles. Ces réunions mondaines, qui m'amusaient il y a longtemps quand j'y faisais figure, me pèsent aujourd'hui que j'y prends part en mereenaire. Oui, j'avoue. Mais le pire, c'est d'y aller et de rentrer seule. Quand je sors de ces salons brillants pour monter dans un fiacre, qu'il me faut souvent chercher moi-même, je me sens lâche. Une nostalgie atroce m'envahit... Ah! vous ne savez pas à quel point!... - Il devina. Il supposa qu'elle pleurerait. Il la vit, son adorée, par les rues nocturnes, dans la cahotante et triste voiture, avec des larmes sur son visage. Il ne put en supporter la pensée.

Désormais, quoiqu'elle tâchât de rattraper son aveu, de faire la brave, malgré les précautions qu'elle prit pour lui cacher ses sorties du soir, il les découvrait, s'informant auprès des enfants, auprès de la domestique. Et il venait l'attendre en voiture, d'abord à sa porte pour la conduire, puis devant la maison où elle se trouvait, pour la ramener. Ainsi elle se sentait moins seule. Et pour qu'elle ne lui interdît pas irrévocablement ce qu'elle appelait une corvée et ce qu'il considérait comme un privilège, il ne demandait pas même à lui baiser la main. Durant un hiver qu'il passa en garnison dans une ville de province, à deux heures de Paris, d'Arthail vint quelquefois exprès, repartant par le dernier train de nuit, se couchant à quatre heures du matin pour mêler cette douceur à l'existence épre et sans joie de sa bien-aimée. Mais il se trouvait encore retenu dans la capitale par un service spécial, au ministère, lorsque, durant la maladie d'André, Mme de Vasqueuil arriva un jour rue Saint-Lazare dans un état de nervosité visible. Bien que tout d'abord elle parlât de choses et d'autres pour donner le change, Daria pressentait que le vrai but de la visite apparaîtrait plus tard. Ce ne serait pas une confidence. Adeline n'en faisait jamais. Mais un intérêt ou une curiosité perceait tout à l'heure. La seule amitié l'amenait si rarement! Et d'ailleurs, aujourd'hui, sa préoccupation était évidente. Elle demanda, - non pas à brûle-pourpoint, mais après un adroit préambule sur le système d'enseignement de son amie. - N'as-tu pas, à ton cours d'anglais, une jeune fille du nom de Madeleine Courtain? - Oui... Tu la connais? - Pas du tout. C'est pour cela que je m'informe. Comment est-elle? La jeune personne était quelconque. Daria esquissa son portrait en peu de mots. Adeline

alors supputa la fortune des parents, d'après ce qu'elle en avait entendu dire. Des gens de rien. Cette petite devait être d'une effroyable vulgarité. - Qu'est-ce que cela peut te faire? questionna Daria étonnée. - Imagine-toi, ma chère, qu'on veut lui faire épouser Georges Riaguet. - Eh bien, s'écria Mme Nogaret en riant, ce sera une bénédiction pour les maris. Ce grand fat de Georges Riaguet est le fléau des ménages. A peine avait-elle parlé qu'elle fut saisie de voir Adeline rougir plus pâle presque instantanément. - Pourquoi dis-tu cela? demanda celle-ci avec un accent altéré, très différent de son accent ordinaire. - Mais tu le sais bien, voyons... La maman Riaguet, quoiqu'elle soit plus jeune que son fils et qu'elle doive ignorer ces choses-là, convie que son Georges est un coureur. Il a fortament compromis la petite Touravel... - Je te défends de dire cela! Germaine Touravel est mon amie. - C'est possible, riposta froidement Daria, blessée de ce ton. Elle a été la mienne. Elle était trop contente de venir flirter chez moi quand je donnais des fêtes. Je la vois encore à la Fougère, un certain soir de feu d'artifice... Dès qu'elle a su notre ruine, elle a cessé de me connaître. Je n'ai aucune raison pour ne pas dire d'elle ce que je pense. - Mais tu ne dois pas penser qu'il y ait rien eu entre elle et Georges Riaguet. Jamais il n'eût voulu, lui si beau garçon, d'une pareille poupée à ressorts... Sous le regard de son amie, Adeline suspendit sa phrase, rougit de nouveau, puis se prit à rire nerveusement. - C'est vrai! Tu n'as jamais regardé/er-

TISSUS EN TOUS GENRES

Wirthlin & Co

Pl. des Halles 6 NEUCHÂTEL Téléph. 5.83

Du 1^{er} à fin Février
notre vente annuelle de

BLANC

Essuie-mains. Torchons

coton, mi-fil, pur fil

à Fr. 1.10 1.40 1.90 2.- 2.40

Linges de toilette

grain d'orge 45/95 à Fr. 1.65 la pièce
pur fil damassé 50/100 la dz Fr. 39.-

COUPONS ET OCCASIONS aux plus bas prix

BAISSE DE PRIX

sur les

HUILES
GRAISSES
SAVONS

Magasin L. PORRET

VITICULTEURS

Rappelez-vous que le soufre à l'hydrate de bioxyde de cuivre.

Le Titan

a sauvé la récolte des viticulteurs qui en ont fait emploi. Pas d'acidité, pas de mildiou de la grappe!

Prix 75 fr. par 100 kg. franco. S'inscrire dès maintenant pour 1921.

Concessionnaire exclusif, Jean Mühlematter, Cortaillod. - Le «Titan» vient d'obtenir à l'exposition de Béziers (Hérault) le GRAND DIPLOME D'HONNEUR.

Spécialité de RIDEAUX-STORES

Grands et petits rideaux de tulle. Rideaux de filet encadrés. Cantonnières et lambrequins brodés. Prix très avantageux.

L. BARBEZAT - 5, Rue du Bassin, 5 :: :: 2^{me} étage

Eau de Cologne
Savon
Poudre



N° 555

sont indispensables pour les soins de la toilette. Ils embellissent le teint, vivifient la peau, enlèvent les rides. Se raser avec le

Shavingstick

N° 555

est un plaisir.

CLERMONT & E. FOUET, Genève

LEGGINGS

noir, jaune,

fr. 18.50 la paire

MAGASIN

J. KURTH, NEUCHÂTEL

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS

antinévralgiques

MATTHEY

Soulagement immédiat et prompt guérison. la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Neuchâtel: Bauler, Bourgeois, Donner, Jordan, Tripet et Wildhaber.

Choucroûte de Berne

45 centimes le kilo
- ZIMMERMANN S. A.

KUFFER & SCOTT - Neuchâtel

Grande Vente de Blanc

Escompte de 20 % au comptant

Linge de cuisine, coton, fil et mi-fil depuis fr. 1.20 net le mètre

VAINCRE

les rhumatismes, maux de reins, lombagos, la goutte et l'asthme est le mot d'ordre des

EMPLATRES ROCCO

à doubleur de flanelle. Exigez le nom de ROCCO, ainsi que l'emballage vert. - Dans toutes les pharmacies, à 1 fr. 50.

Société coopérative de Consommation

MAGASIN DE CHAUSSURES

SEYON 24

Nouvelle et importante

BAISSE sur la CHAUSSURE

Pour favoriser nos sociétaires et le public en général, nous accordons dès ce jour d'importants rabais sur toute la chaussure en magasin.

Une visite à notre magasin, rue du Seyon 24, s'impose donc avant d'aller ailleurs.

A qualité égale, nos prix sont actuellement les plus bas.

Agenda Ouvrier Suisse pour 1921

Le soussigné prie l'imprimerie Fr. RUEDI, 2, rue des Jamelles, Lausanne, de lui envoyer contre remboursement un exemplaire de l'Agenda Ouvrier Suisse pour 1921, au prix de 2 francs.

ADRESSE: (Prière d'écrire très lisiblement).

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Demandez nos séries très bon marché



en Richelieu pour dames
20 25 27
G. Pétremand
Moulin 15 - Neuchâtel

Graviers et sable

de roc, très propres, pour chemins, allées et constructions. Chez J. Malbot, Fahys 21. Tél. 10.93

A VENDRE environ 20 tonnes d'excellente tourbe malaxée

d'Anet, bien sèche à fr. 8.20 par 100 kg. rendue à domicile. Prompte livraison, chez

MM. REBER Frères

COMBUSTIBLES
MOULINS 33 TÉLÉPHONE 6.89

Maison Petite Blonde

Vente actuelle d'un lot de magnifiques

COUPONS DE DRAPS

3 m. 1/2 pour fr. 25.- Derniers jours de vente bonne occasion pour complets d'hommes et costumes de dames. Grande quantité de coupons pour enfants.

Hâtez-vous d'en profiter; une occasion pareille ne se renouvelera pas.

Un lot de ratine de New-York, unie, toutes teintes modernes, 80 centimètres de large, sera cédée au prix de

Fr. 1.95 le mètre

RUE DE L'HOPITAL N° 21, au 1^{er}

Pas de frais de magasin

Grande Vente après inventaire

A l'occasion de notre inventaire, nous avons réduit tous les prix au plus juste. Nous vendons dès aujourd'hui des

- Richelieu pour dames dep. 19.50
- Souliers pour enfants, 22-26, dep. 8.50
- Souliers pour fillettes, 30-35, dep. 15.50
- Souliers pour dames, deux teintes, dep. 19.50
- Souliers p^r dames, chevreau noir, dep. 30.50
- Souliers pour messieurs, fort, dep. 23.50
- Souliers pour messieurs, box-calf, dep. 31.50
- Souliers p^r messieurs, fort, ferrés, dep. 29.50
- Souliers p^r messieurs, box-calf, 2 semelles 35.50

Grand choix en caillignons et pantoufles à des prix extra avantageux

Souliers de luxe, choix énorme

Magasin de Chaussures 1, Rue St-Maurice, 1
ACHILLE BLOCH

Mesdames, Attention!

N'achetez pas vos toiles avant d'avoir vu les nôtres et de les avoir comparées. Plus de 40 articles différents

Toiles renforcées, 80 cm., qualité qui se vendait avant la baisse fr. 2.60, aujourd'hui fr. 1.45 le mètre.

Toile blanchie pour draps, 170, 180, 200 centimètres, le mètre fr. 4.50.

Nous ne vendons pas l'article **caïco**, c à d l'ordinaire

Grand choix de broderies et festons doubles, la pièce de 4 m. 10 Fr. 1.45

Visitez le Magasin MICHELOU
Mont-Blanc 4, en face de la remise des trams.

Au Louvre

RUE DU SEYON • NEUCHÂTEL • RUE DU TRÉSOR

Maison Keller-Gyger

LIQUIDATION GÉNÉRALE

pour cause de cessation de commerce

30 % sur tous les articles de fil, mi-fil et coton, sur toutes les Nouveautés pour Manteaux, Costumes, Robes, Blouses, Jupes, Robes de chambre

NOUVELLE GRANDE BAISSÉ SUR TOUTES LES CONFECTIONS
POUR DAMES & JEUNES FILLES VARIANT DU

30-50 %

CHAQUE ÉTIQUETTE PORTE LE PRIX LE PLUS JUSTE

QUE TOUT LE MONDE PROFITE!

Se recommande, **Maison KELLER-GYGER.**

nances... Donc personne n'oserait critiquer ce qu'il juge bon. Il a une confiance absolue en moi, et il tient à montrer jusqu'où va cette confiance. Voilà pourquoi il affiche son goût pour la société du fils Riaguet. Ce serait m'offenser que de compter avec les mauvaises langues. Et il sait bien que je ne lui pardonnerais pas.

Dans la pensée de Daria, la figure placide et fermée de M. de Vasqueuil s'évoqua. Sa femme et sa fille, son Adeline et sa petite Nicole, c'était la vie même de cet homme. Pouvait-on l'appeler un mari complaisant? Qu'y avait-il sous la sécurité hautement portée, souriante, de ce mondain correct et insignifiant?... Un trame d'âme peut-être... Qui sait?...

Cependant Adeline se trouvait piquée par les remarques de Daria. Aussi ne manqua-t-elle pas d'ajouter, avec un ton plein de sous-entendus:

— D'ailleurs, s'il fallait s'occuper des cancan... Tu ne t'en inquiètes guère toi-même... Et, un mari qui t'a ruinée, et qui est gâteux... Avec la vie de chien que tu mènes, si tu n'avais pas quelques compensations...

— Que veux-tu dire?

— On sait bien, n'est-ce pas? pourquoi le commandant d'Arthail refuse les plus beaux partis...

— Adeline!...

Ce fut une exclamation si douloureuse que la petite Mme de Vasqueuil en eut un remords. Elle reprit avec une douceur conciliante:

— Dame, enfin, ma chérie, tu insinues des choses désobligeantes pour moi à propos de Georges Riaguet...

— Non. Je n'en veux rien croire. Je t'ai prévenu seulement. Si tu savais comment on s'exprime...

— Et toi, le sais-tu, ce que tu me concerne? Puisque tu m'y forces, il me faut bien te l'apprendre. Mme Jussecourt sait par sa manœuvre.

qui demeure en face de chez toi, que le commandant vient ici tous les jours, aussitôt que tes cours sont finis. Quelquefois il est en avance, il guette la sortie des élèves. On explique ainsi que tu aies loué un rez-de-chaussée en dehors de ton appartement, soi-disant pour la commodité de tes leçons...

— Tais-toi... Tais-toi!... murmura Daria, qui pantalait de souffrance.

Mais l'autre était lancée.

— Oui... On se faisait des gorges chaudes de ça, chez cette peste de Mme Jussecourt, un jour que j'étais dans son salon. Je t'ai défendue. Mme Riaguet aussi. Elle a été très chic. Elle a dit: «Qu'est-ce que ça vous fait? Daria Nogaret n'est plus de notre monde. On ne peut plus lui demander qu'elle ait notre tenue. Soyons indulgentes.» C'est vrai. C'était le meilleur raisonnement à tenir. Mais il y avait là cette horrible bonhomme, ce Baussaine, avec sa bouche de brochet, qui a bavé une ignominie...

— Qui donc?

— Ne me le demande pas. Te voilà pâle comme une morte. Pourquoi m'as-tu fait parler, aussi? ... Heureusement Gaston n'était pas avec moi. Si un mot de ça lui revenait aux oreilles, il ne me permettrait plus de te voir...

— Qu'a dit Baussaine? insistait Daria, très ferme en dépit de son extrême pâleur.

— Est-ce que je sais? Une malpropreté sur d'Arthail... Que, lorsqu'on n'avait pas le sou, on ne s'offrirait pas une femme comme toi, parce que c'était là le dénouement de tout ce que d'autres seraient trop heureux de lui offrir.

L'indignation souleva Daria, fit étinceler son beau visage.

— Oh!... cria-t-elle. Et on ne peut pas écraser cela comme une vermine!

Mme de Vasqueuil commençait à regretter ses révélation. Elle avait été un peu loün. Mais aussi comment cette pauvre Daria s'était-elle

permis, dans sa situation inférieure et isolée, des allusions indiscrètes sur sa conduite, à elle, Adeline, — que sauvegardait l'attitude imperturbable d'un mari estimé partout pour un galant homme?

— Voyons, ma chère... Je suis fâchée... Je suis fâchée de l'avoir dit ça... Tu vas le prendre à cœur. Mais c'était absurde à toi de mal interpréter des choses où Gaston ne trouve rien à redire. Sur moi, le monde peut jaser. On est si bête! Mais on ne me tournera jamais le dos... Personne, tu comprends, n'est plus intéressé que mon mari... Et il me connaît si bien... Il est si tranquille!... Toi, ce n'est pas la même chose.

— Te tourner le dos?... répéta Daria avec amertume. On le ferait si tu étais obligée tout à coup de travailler pour vivre. Au fond, c'est ma pauvreté que ces gens-là méprisent, bien plus que tout ce que je puis dire ou faire. Ah! les ordures qu'on vous jette salissent au point que le dégoût vous prend de vous-même, bien que la honte soit du côté des insulteurs. Tiens, ma personne me fait horreur, comme si je voyais ruisseler, en effet, sur moi, les immondices de ces âmes.

Elle frissonnait de la tête aux pieds, regardait avec répulsion son corps pâtri de grâce et d'une pureté si fière. Dans son écoeurement atroce, elle oubliait même la personnalité d'Adeline, ne songeait pas à lui en vouloir. Plus que jamais elle le jugeait inconscient. Une attirance bizarre, faite de sa propre supériorité, la forçait à observer curieusement cette sourde-muette morale. L'observation, cette fois, lui coûtait cher. Elle était comme le chimiste qui vient de se brûler les doigts avec les corrosifs qu'il manie. Mais, pas plus que lui, elle ne s'en prenait aux substances inertes. D'ailleurs Adeline, malgré sa pauvreté de cœur, ne lui gardait-elle pas la seule apparence d'amitié qui demeurait d'un temps où tout semblait l'aimer

et lui sourire? Daria lui restait attachée par une fidélité de nature. Ayant vu se rompre brutalement tant de liens, il lui en aurait trop coûté d'en briser elle-même un seul. Et pourquoi? A quoi bon une rancune qui ne serait pas plus comprise que n'importe lequel de ses autres sentiments?

VI

Daria venait de passer la trentaine lorsque son mari, Michel Nogaret, mourut.

Elle l'avait soigné jusqu'au bout avec le plus irréprochable dévouement. Son travail même, seule ressource de la famille, ne fut jamais une excuse pour s'épargner autour du malade l'empressément et les soins personnels. Elle disputa cette existence à la mort comme si, au lieu d'une charge et d'une entrave, elle l'eût considérée comme un bien mille fois précieux. Elle l'entoura d'égards. Ses enfants furent pliés à témoigner le plus grand respect, à prodiguer les attentions à ce pauvre être déchu, doué d'un moindre discernement qu'eux-mêmes. L'engourdissement de cette âme permit à Daria de la leur représenter digne dans le passé de tous leurs hommages filiaux. Ce misérable reste d'une individualité misérable, elle sut le revêtir de la dignité paternelle.

Quand Michel mourut, Serge et André le pleurèrent avec l'effervescence de ces grands chagrins d'enfants où sombre toute la confuse splendeur de l'univers. Ils se crurent sincèrement frappés de tout le malheur contenu dans ce mot «orphelin» que leurs livres classiques imprégnaient d'une insupportable désolation. Daria, même pour les consoler, n'atténua pas l'énormité d'une telle erreur.

Elle n'avait jamais réprimé la sentimentalité chez ses fils, tout en s'efforçant avant tout de

trempier leur volonté, de développer leur énergie.

Pour elle comme pour d'Arthail, qui, dans cette tâche, la soutenait par ses conseils, ce n'était pas fortifier le caractère ni élargir l'intelligence que de dessécher le cœur. Combien de directeurs moraux s'y trompent et confondent l'impuissance à s'émouvoir avec la véritable fermeté d'âme! Nos pensées les plus sublimes, nos actions les plus décisives, prennent leur impulsion dans les parties affectives de notre être. Vouloir fortement est bien. Mais l'objet du vouloir n'en importe que davantage. Et cet objet se détermine dans le domaine de nos préférences. Pour penser en beauté, pour agir inopinablement, il faut receler une faculté puissante de sentir et d'aimer, une source d'émotion vive, inépuisable et fraîche. L'éducateur doit se garder d'appauvrir cette source, mais, dans la mesure où l'hérédité le lui permet, veiller à ce que rien ne la contamine.

Daria puisait une satisfaction mélancolique dans le spectacle de ses fils bouleversés de sanglots devant le cercueil de leur père. Ces claires larmes d'enfants, si chaudes et si pures, c'était sa moisson, à elle, la consécration de sa longue patience, de sa résignation silencieuse, de son exemple, de ses leçons d'amour et d'honneur. Elle ne s'était pas sacrifiée en vain pendant tant d'années, puisque les deux êtres chéris, qu'elle voulait si hauts, si fiers, marcheraient dans la vie sans un soupçon des flétrissures qu'elle avait écartées de leur nom, sans une humiliante méfiance de la droiture paternelle, sans une impression de discorde entre leurs parents, sans un lourd souvenir. Aucun des fardeaux secrets que l'enfance légue parfois à l'âme de l'homme ne pèserait sur la leur, ne l'inclinerait aux défaillances.

(A suivre.)

Piètres négociateurs

Si l'on veut se rendre compte de ce que représentent réellement comme valeur politique les gens qui ont imposé à la Russie l'abominable régime bolchéviste. — écrit au « Temps » M. Roland de Marès — il faut lire le récit du socialiste révolutionnaire russe Motislavski qui fut membre de la délégation russe aux négociations pour l'armistice de Brest-Litovsk, en décembre 1917. M. André Pierre y consacre une étude intéressante dans la « Grande Revue ». Cette délégation russe était composée de trois bolchévistes, dont Ioffe et Kamenev, de deux socialistes, M. Motislavski et Mme Bitchenka, et de quatre représentants du « prolétariat » : le matelot Olitch, le soldat Bielakof, le paysan Stackhof et l'ouvrier Oboukof. Seuls les trois bolchévistes avaient reçu des instructions précises des commissaires du peuple, les autres ignoraient totalement la nature de leur mandat. Au delà de Dvinsk, les délégués durent quitter leur wagon, les rails ayant été enlevés, et poursuivre à pied, dans la boue, jusqu'aux premières lignes allemandes. Mais au moment de monter dans le train spécial allemand qui devait les conduire à Brest-Litovsk, on mit leurs sentiments démocratiques à une rude épreuve ; on les livra à une demi-douzaine de soldats allemands qui les brossèrent consciencieusement. « Nos camarades, l'ouvrier et le matelot, hésitèrent un instant : fallait-il tendre leurs pieds à ces hommes vêtus d'uniformes si corrects ? Voyant que nous nous laissions faire, ils se décidèrent à supporter cette première épreuve à laquelle la vieille Allemagne soumettait notre démocratisation. »

A Brest-Litovsk, l'accueil fut empressé de la part des Allemands et la scène de la première

séance ne fut certainement pas banale. Les Allemands et leurs alliés étaient en grand uniforme, avec toutes leurs décorations ; en face d'eux, il y avait le vieux paysan Stackhof, vêtu de son sarrau et de sa « roubachka » (la chemise des moujiks). Le général Hoffmann, président de la délégation allemande, n'eut aucune peine à s'imposer aux malheureux délégués russes. Il laissa Ioffe et Kamenev prononcer de grands discours, puis il leur demanda tranquillement leurs propositions concrètes d'armistice. Les Russes furent abasourdis : ils n'avaient pas pensé aux conditions et invoquèrent toutes sortes de prétextes pour éluder la question. La chose parut si énorme aux Allemands, que le général Hoffmann y vit une manœuvre, une ruse diplomatique. Pour sortir d'embarras, le délégué bulgare, le colonel Goutchef, proposa de lire les conditions allemandes. Hoffmann lui lança un regard terrible, tandis que les Russes s'empresèrent de soutenir la proposition pour se tirer d'affaire, mais les Allemands ne voulurent rien entendre, et on alla dîner au cercle des officiers.

Ce fut une scène unique, ce dîner officiel. Tous les officiers allemands étaient en grande tenue devant les révolutionnaires russes, et M. Motislavski nota : « Nous étions pour eux des insurgés, des insurgés qui triomphent temporairement, à un tournant décisif de la guerre, et qui, pour cette seule raison, méritent une réception et d'un dîner... au lieu de la potence. » A table, le matelot Olitch était placé avant l'amiral Altvater et le soldat Bielakof avant les colonels de la commission militaire. Léopold de Bavière présidait le dîner, et il eut un entretien avec Mme Bitchenka, qui était vêtue de sa blouse bleue, et dont les cheveux étaient négligemment noués derrière la tête. Or, Mme Bitchenka fut la révolutionnaire qui, le 22 novembre

1905, tua le gouverneur de Moscou, le général Sakharof, et ce fut elle qui rédigea le manifeste des socialistes révolutionnaires approuvant hautement l'assassinat du comte Mirbach à Moscou ! Léopold de Bavière dut faire d'étranges réflexions en lui serrant la main.

Les Russes établirent hâtivement leurs propositions d'armistice, et ils en donnèrent lecture au cours de la seconde séance, insistant notamment sur l'évacuation du Moon-Sund par les Allemands. Le général Hoffmann faillit étouffer de colère contenue. Quant aux « fraternisations » des soldats, auxquelles les bolchévistes tenaient essentiellement, dans un but de propagande révolutionnaire, le général Hoffmann s'y opposa formellement pour le front allemand ; il trouva excellent qu'on voulût envoyer des brochures pacifistes sur les fronts alliés. « Parce que nous sommes prêts à la paix, nous n'avons pas besoin de cette littérature, disait-il. Vos alliés, c'est autre chose. Pour eux, votre propagande de paix serait on ne peut plus utile. » Au bout de la troisième séance, tout était réglé : les Allemands imposèrent toutes leurs conditions aux Russes, et ceux-ci, malgré tout, quittèrent Brest-Litovsk convaincus que devant le fait accompli de la paix russe, les alliés allaient prendre parti, et qu'une conférence socialiste dicterait la paix générale...

toute l'étendue de l'Angleterre. En quelques lignes, dont la brièveté et la précision font songer aux comptes rendus des opérations militaires, les nouvelles de la dernière journée de chasse à courre se trouvent résumées. Le public y apprend comment se sont comportées les meutes des « Badsworth », des « Beaufort », des « Berkeley », etc., l'endroit du rendez-vous, le « lancé » de la bête, son parcours et la curée, quand curée il y a. Parfois, le prince de Galles, le deuxième gentleman du royaume, le roi étant le premier, assiste à la chasse et galope, à fond de train, derrière le renard. La principale occupation d'un gentleman n'est-elle pas, d'après un dictionnaire britannique, de passer le temps à « tuer quelque chose ou à courir après quelque chose, grosse bête ou balle de polo » (Killing something or running after something) ?

L'importance donnée à cette rubrique montre la place que tient la chasse à courre dans la vie sociale de nos voisins. Elle est, à dire vrai, pour l'aristocratie britannique est en état de perpétuel renouvellement) un des éléments de l'existence provinciale. Il n'est pas de position plus recherchée, plus enviée, plus difficile à conquérir et à conserver que celle de M. O. H. (master of hounds, maître d'équipage).

Un jour que j'étais l'hôte de l'un d'entre eux, il me dit, non sans fierté : « Les parvenus, les juifs allemands, les magnats sud-africains peuvent, à l'heure actuelle, acheter chez nous tout ce qu'ils veulent, palais historiques, places, au Parlement, titres de lord, etc., mais aucun d'eux ne sera jamais « master of hounds ! » Et le même homme nous montra, en quelques minutes, sa galerie de tableaux cependant admirable, mais il nous fit très longuement, par contre, les honneurs de ses écuries, et surtout de son chenil, qui occupait plusieurs corps de bâtiments et où, sous la surveillance d'une équipe de valets, une centaine de molosses, de merveilleuses bêtes, toutes de même robe, battaient l'air de leur queue en trompette.

Ce n'est, certes, pas trop de l'activité d'un homme pour suffire à la direction, à l'administration d'un pareil équipage. Et, à vrai dire, tous ceux qui s'adonnent sérieusement à la chasse à courre ne font guère autre chose pen-

dant les mois qu'elle dure. Beaucoup, hommes et femmes, viennent tout exprès louer une maison et s'installer, avec leurs chevaux, au centre même de la chasse, afin de se trouver sur place. Ce sport, au demeurant, est loin d'être de tout repos ; il comporte le saut de très difficiles obstacles, barrières, haies, fossés, ruisseaux. Il n'est guère de chasse où des cavaliers et des amazones ne vident les étrières et ne se rompent quelque membre. Mme Margot Asquith, la femme de l'ancien « premier », dont les mémoires viennent d'être publiées, nous raconte récemment qu'elle s'était, pour son compte, cassé deux ou trois fois la clavicule, ce qui n'avait nullement refroidi son ardeur.

La guerre n'a pas, en Angleterre, ni sensiblement à l'entretien des meutes. Tout de suite après l'armistice, et même avant, les chasses ont pu recommencer. Il n'en a malheureusement pas été de même chez nous. Faute de personnel et quelquefois de monture, les équipages ont littéralement fondu. Il a fallu les reconstituer entièrement, et ce n'était pas une petite affaire. Pour la première fois cette année, les chasses à courre ont repris : le prince Murat Bertrand de Valon découpant dans la forêt de Chantilly, les Lebaudy à Fontainebleau, la duchesse d'Uzès à Rambouillet. Mais les meutes sont singulièrement diminuées : la quantité des chiens et plus encore la qualité manquent. Les limiers attaquent bien le cerf ; mais il leur arrive assez souvent de tomber en défaut et de ne pas « prendre ». Les maîtres d'équipage en sont réduits à se prêter leurs bêtes. Une fois par semaine, la moitié de l'équipage Valon est mise dans un van et transportée des bois de Chantilly dans ceux de Rambouillet. Par surcroît de malchance, une épidémie de pneumonie infectieuse vient de décimer littéralement les meutes.

Après la Révolution, la vénerie française traversa une crise analogue. Les livres si curieux du marquis de Foudras, un des meilleurs écrivains cynégétiques, donnent là-dessus des renseignements pleins d'intérêt. Elle est sortie de cette crise et tout indique qu'il en sera de même cette fois, pour le plus grand succès d'un sport éminemment français. R. R.

HUNTING

Du « Temps » :

Deux ou trois fois par semaine, d'octobre à mars, la grande page consacrée aux informations sportives, dans les journaux d'outre-Manche, est dominée par une longue colonne qui porte ce titre : « hunting ». C'est la série des « communiqués » pour la chasse au renard, dans

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de Caisse 6 % de la Confédération suisse

IV^e Série, de l'année 1921, à 2 ans 1/2 et 4 ans 1/2

destinés

à la conversion du IV^e Emprunt fédéral de mobilisation de 4 1/2 % de fr. 100,000,000 de 1916 à l'échéance du 15 février 1921, et à la consolidation partielle de la dette flottante de la Confédération.

Prix d'émission : au pair pour les ventes contre espèces et pour les conversions.

Titres au porteur : à fr. 100.—, 500.—, 1,000.—, 5,000.—, et 10,000.—.

Conversions : En cas de conversion les intérêts seront bonifiés à 6 % dès le 5 janvier 1921.

Domiciles de vente et de conversion : Toutes les Succursales et Agences de la Banque Nationale Suisse, ainsi que toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse, auprès desquelles les prospectus et bulletins de souscription et de conversion sont obtenables.

Le Département fédéral des finances se réserve le droit de cesser les ventes contre espèces avant le 5 février, s'il estime qu'elles ont atteint un chiffre suffisant pour le but indiqué. Dans ce cas un communiqué paraîtra dans la presse.

Ces Bons de caisse de la IV^e Série seront acceptés par la Confédération en tout temps, au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

BERNE, le 18 janvier 1921.

Le Département fédéral des finances : J. MUSY.

ATTENTION !
J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis, connaissances, et au public de Neuchâtel et environs que j'ai ouvert un **magasin de combustibles** en tous genres, à la rue du Neubourg No 11. Par un travail prompt et soigné j'espère mériter la confiance que je sollicite.
B. SCIBOZ, Neubourg 11
On livre à domicile Téléphone 5.12

PESEUX
Bonne PENSION pour OUVRIERS avec ou sans chambre, chez Mme HENRIETTE, Primeurs, Grand'Rue 30.
Le soussigné **FRITZ CALAME** Maître charpentier - menuisier de Corcelles actuellement à Mon moulin, se recommande vivement à son ancienne clientèle du Vignoble. Prix sans concurrence travaillant avec mes fils. Devis sur demande

Mlle Emma COULAZ Masseuse diplômée
Massage suédois et Gymnastique médicale
Beauregard 5 :: NEUCHÂTEL :: Téléphone 9.75
POSE DE VENTOUSES :: SE REND A DOMICILE

NOTRE GRANDE

Liquidation partielle

ne durera que peu de temps

RABAIS jusqu'à

50 % 50

J. Kurth, Neuchâtel
Place de l'Hôtel-de-Ville

Ensuite de l'affluence de clients et afin de pouvoir assurer un service soigné, nous prions notre estimable clientèle, de nous honorer de sa visite, si possible le matin.



MEUBLES
sur commandes, du plus simple au plus riche Exécution très soignée. Travaux d'Ebénisterie et Menuiserie Pièces en série. Réparations
Aux Ateliers **ROBERT LAVANCHY**
Rue des Moulins, 45-47

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie — Service principal fondé en 1857
Mutuelle pure — Pas de responsabilité personnelle des assurés
Le plus important portefeuille d'assurances suisses
Tous les bonis aux assurés

S'adresser à la Direction à Zurich, Quai des Alpes 40, ou à l'Agence générale : Alfred PERRENOUD, Place Purry 4, NEUCHÂTEL

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Dimanche 6 Février, à 20 heures

Soirée Missionnaire

HENRI-A. JUNOD GEORGES DE TRIBOLET
A. DE MEURON
Collecte en faveur de la Mission Suisse Romande

PENSION

On prendrait en pension dans famille de professeur, 2 ou 3 jeunes gens, filles ou garçons, qui désirent apprendre la langue allemande. Bonnes écoles secondaires. Soins consciencieux. Maison confortable avec grand jardin et verger. Piano. Leçons particulières. Références : M. le pasteur Jeanraud, à St-Blaise. — C. Strasser professeur Wiedlisbach (Bern).

On désire **PENSION**

Pension A. Stern

anciennement BOREL-MONTANDON
RUE du POMMIER et CHATEAU 13
Belles chambres. Bonne pension.

Evangelisations - Versammlungen

gehalten von Herrn Prediger V. HASLER, aus Genf, vom Dienstag, 1. bis Freitag, 4. Februar. Jeden Abend um 8 1/2 Uhr. in der Ebneter-Kapelle, Beaux-Arts 11. Jedermann ist freundlich eingeladen.

Café-Restaurant du CARDINAL

Ce soir **TRIPES**
nature et en sauce
Concert - Orchestre

ALFRED HODEL ARCHITECTE

à NEUCHÂTEL
PLANS ET DEVIS
Bureau PRÉBARREAU 4 Tél. 954

GRANDE VENTE DE BLANC

Nous venons de préparer notre vente de Blanc à des prix spéciaux ; pour faire bénéficier notre honorée clientèle nous l'engageons fortement à profiter de ces réelles occasions

Chemises de jour, jolie broderie	3.95	Pantalons, large broderie et entre-deux	4.95
Chemises de jour, jolie broderie	4.50	Pantalons, toile et broderie extra	5.50
Chemises de jour, jolie broderie faç. pointe	4.95	Pantalons, large broderie bleutée	5.95
Chemises de jour, toile et broderie extra	5.50	Pantalons, façon soignée, large broderie	6.50
Chemises de jour, broder, et entre-deux	5.95	Pantalons, façon soignée, toile et broderie	7.50
Chemises de jour, modèles riches	6.50	Pantalons, façon soignée, très large broderie	6.95
Sous-tailles, bonne toile, large broderie	1.95	Combinaisons, garnies, très large broderie	6.95
Sous-tailles, bonne toile, large broderie	2.25	Combinaisons, volant plissé et broderie	8.95
Sous-tailles, garnies larges broderie fine	2.45	Combinaisons, extra, modèles riches	12.50
Sous-tailles, riche broderie, toile fine	5.75	Combinaisons, garnies, large broderie et entre-deux	16.75
Sous-tailles, en bonne toile, jolie broderie	3.95	Combinaisons, riches, jolie broderie et entre-deux	17.50
Tales d'oreillers, bonne toile	2.95	Draps de lit, 170/240 la pièce	8.50
Tales d'oreillers, brodées, bonne toile	4.25	Draps de lit, 150/240, extra, la pièce	15.50
Tales d'oreillers, festonnées, bonne toile	4.50	Draps de lit, 170/240, extra, la pièce	16.95
Tales d'oreillers, festonnées, toile extra	5.25	Draps de lit, mi-fil extra, 250/160, la pièce	20.50
Chemises de nuit dames, très large brod.	9.90	Draps de lit, mi-fil, large entre-deux, 250/160, la pièce	24.50
Camisoles, garnies très jolie brod. large, dep.	7.25	Rideaux, guipure, vitrage, le mètre depuis	— 75
Linges de cuisine à carreaux, bonne qual.	1.—	Brise-bise, guipure, la paire depuis	3.25
Linges de cuisine encadrés, mi-fil, la p.	2.25	Rideaux, vitrage, encadrés, la paire	9.50
Linges de cuisine à carreaux, mi-fil, le m.	3.25 à 1.75	Couvre lit, nid d'abeilles, depuis	13.50
Essuie-mains mi-fil, extra, le mètre	3.25	Couvre-lit, reps, qualité extra	21.50
Essuie-mains bonne qualité, le mètre	2.65 à 1.45	Toile pour lingerie, le mètre	2.45, 1.65, 1.35
Linges nid d'abeilles, rayé rouge, la pièce	1.10	Bazin, largeur 135 centimètres, le mètre	5.75
Linges grains d'orge, bonne qualité, la pièce	1.95	Bazin, largeur 150 centimètres, le mètre	6.50
Linges nid d'abeilles, à franges, 1 m. 65	2.50	Serviettes de table, la pièce	2.45 à 1.75
Linges éponge, la pièce	2.50, 2.25, 1.75	Nappes à thé, mi-fil, avec 6 serviettes	13.50
Linges éponge, grand modèle	3.45, 2.95	Tapis de table, lavable	16.50, 12.50, 6.50

Voir notre grande exposition de Blanc dans les vitrines et à l'intérieur. Comparez nos prix.

Grands Magasins „Au Sans Rival“

F. POCHAT

POLITIQUE

France

Une information est ouverte

PARIS, 1er (Havas). — Après examen des pièces et documents saisis au cours des perquisitions opérées chez les communistes bolchévistes, le Parquet de la Seine a décidé d'ouvrir une information pour crime contre la sûreté intérieure de l'Etat. Cinq des étrangers arrêtés dimanche par mesure administrative ont été amenés devant le juge Jouslin qui, après avoir fait connaître l'inculpation dont ils étaient l'objet, les a fait écrouer à la prison de la Santé.

Des premiers résultats de l'enquête, il ressort que ce sont tous des représentants du mouvement extérieur bolchéviste mandatés à cet effet.

Les autres individus arrêtés et laissés en dehors de l'instruction effective, vont faire l'objet d'arrêts d'expulsion.

Illes britanniques

Les mineurs recommencent
La crise produite dans l'industrie houillère anglaise par la baisse des prix d'exportation du charbon menace de faire éclater à une date prochaine une nouvelle grève générale des charbonniers.

On évalue à 2 millions de livres sterling par semaine les pertes que subit l'industrie houillère par suite de la crise de l'exportation et de la cessation des vastes bénéfices qu'elle réalisait depuis 1915.

Le gouvernement, qui ne tient pas à se charger de ce nouveau fardeau, songe à abolir le contrôle de l'Etat sur l'industrie charbonnière. Les patrons déclarent qu'une réduction des salaires des mineurs, évaluée à 25 shillings par semaine, s'impose d'urgence. Les mineurs combattent à la fois cette proposition et le projet d'application du contrôle gouvernemental. Ils demandent de nouveau la nationalisation des mines.

Si ce différend n'est pas réglé dans les quelques semaines qui vont se tenir très prochainement avec le gouvernement, les éléments turbulents de la Fédération britannique des mineurs demandent une grève générale pour le mois de mars.

Italie

Un archevêque à Rome

MILAN, 1er. — Des informations de Rome annoncent que le pape a reçu hier en audience l'archevêque Joseph-François, avec tous les honneurs dus à sa personnalité. Après l'entretien, l'archevêque a présenté sa suite au pape.

VIENNE, 1er. — Les journaux de Graz annoncent les fiançailles de l'archevêque Joseph-François, fils de l'archevêque Joseph, avec la princesse Yolande, fille aînée du roi d'Italie.

LETTRÉ D'ITALIE

(De notre corresp. particulière)

Notre pays se trouve dans une situation assez délicate, non qu'on le considère au point de vue intérieur ou à celui de la politique extérieure.

En ce qui concerne le premier, il convient de reconnaître que Signor Giolitti, en dépit de sa proverbiale habileté, n'a pas réussi à surmonter les obstacles sur lesquels Nitti s'est vu casser le nez. Les matières premières continuent à manquer. Le blé, en particulier, qui cause à l'Etat des dépenses formidables. Le chômage fait des progrès inquiétants et l'industrie ne s'est point encore relevée de la crise. La façon dont notre Premier a « réglé » l'incident — un incident de pas mince importance — des usines occupées par les ouvriers, n'a pas été faite pour encourager beaucoup les industriels. Non moins d'entre eux, au contraire, découragés d'être aussi mal défendus, ont renoncé à se débattre plus longtemps et ont fermé boutique. La désastreuse question du change a joué son rôle aussi dans cette affaire. Bref, en janvier 1921, nous ne sommes guère en meilleure posture qu'en mai 1920, alors que l'octogénnaire de Dronero reprenait les rênes des mains de Nitti.

C'était pas la peine, assurément
D'échanger de gouvernement

Un tel... s'il n'y avait pas eu la politique extérieure. Sur ce chapitre-là, l'on peut écrire des choses plus agréables, fort heureusement. Et le tableau change de couleur.

Ce fut d'abord le traité de Rapallo, négocié par le comte Storza, mais dont l'honneur revient à M. Giolitti. Nul n'ignore, en effet, que le ministre des affaires étrangères est tenu en étroites liens et qu'il n'agit que sur les conseils ou plutôt les instructions du Premier.

Conseils et instructions qui, dans le cas particulier, ont été bons. Jamais on n'aurait espéré, dans les milieux italiens raisonnables, arriver à ce beau résultat après les cadécades de Nitti. Le fait que des journaux comme le « Popolo d'Italia » aient trouvé « presque admissible » le traité conclu avec les Yougoslaves suffit à montrer quel succès M. Giolitti a remporté sur ce point-là. Le même « Popolo », d'ailleurs, a traité le Premier plus bas que terre à l'occasion des événements d'Albanie où la diplomatie italienne ne s'est pas révélée très habile. Mais l'incident est réglé. L'Albanie, membre de la S. D. N. ne risque plus de devenir un brandon de discorde.

Et d'Anunzio? Fiume, enfin, n'est-elle pas débarrassée de son encombrant dictateur et cela grâce à l'énergie de l'octogénnaire Giolitti qui a compris la nécessité d'un finir une bonne fois avec ce méfiant et dangereux brouillon. Il en a voulu quelque sang, hélas. Mais voici, enfin, Fiume délivrée et un risque de contagion de moins.

Vous voyez que si Giolitti, durant ses huit mois de ministère, n'a pas apporté grand remède à la situation intérieure de l'Italie, on ne saurait lui reprocher de ne pas avoir essayé — et avec avantage — la situation à l'extérieur. Débarassé de ces soucis, le Premier pourra se consacrer tout entier à sa lourde tâche. Puisse-t-il en venir à bout en 1921!

Renato.

Le contrôle « ouvrier » en France

De la « Gazette de Lausanne » :

La Fédération des métallurgistes, dont le secrétaire est M. Merrheim, un modéré, instruit et intelligent, dit-on, détestant à la fois le capital et le bolchévisme, vient d'adresser à l'Union des industries métallurgiques et minières une lettre lui demandant la reconnaissance de « commissions d'ateliers ».

La Fédération estime que les patrons n'appliquent pas la loi sur la journée de huit heures, se servent de l'embauchage et du débouchage comme d'un moyen pour assurer leur autorité et, d'une manière générale, paraissent vouloir revenir à un « régime périmé ». Elle pose en conséquence trois points essentiels, « base élémentaire de la vie ouvrière », sur lesquels les comités d'usines devront exercer leur contrôle : 1. durée de la journée de travail ; 2. embauchage et débouchage du personnel ; 3. salaires.

Les comités devront avoir les pouvoirs suffisants pour contrôler l'application de toutes les lois de protection ouvrière (durée du travail, hygiène, droit syndical, etc.), pour examiner les mesures de discipline prises envers certains ouvriers, mesures qui ne pourront être définitives qu'après leur approbation, et pour contrôler l'application des conditions de salaires et apprécier les exceptions considérées comme inévitables.

La Fédération des industries métallurgiques et minières, c'est-à-dire le syndicat patronal de la même industrie, a répondu le 20 janvier par une lettre dont il est inutile d'examiner les principaux arguments.

La Fédération des métaux que nous appelons, pour plus de clarté, le syndicat ouvrier, demandait, bien entendu, nous avons omis de le dire plus haut, que les commissions d'atelier fussent désignées par le seul personnel syndiqué. On sait, en effet, que seuls les ouvriers affiliés à un syndicat sont considérés, en bonne doctrine socialiste, comme des hommes complets.

Le syndicat patronal observe à ce sujet dans sa réponse :

« En aucun pays une catégorie particulière de citoyens, que vous borniez aux seuls ouvriers syndiqués, ne saurait prétendre au privilège de se faire justice elle-même ; se substituer à l'Etat pour remplir une fonction qui appartient à l'Etat, c'est proprement faire acte d'anarchie ».

En effet, le syndicat patronal rappelait précédemment au syndicat ouvrier, qu'il lui était facile, s'il parvenait à prouver que la loi et le règlement d'application sur la durée du travail n'étaient pas respectés, d'user de tous les moyens de recours qui sont ouverts aux citoyens pour réclamer l'exécution des lois. (1)

Quant à la crise de chômage, dont la lettre des ouvriers prétend atténuer les effets en instituant le contrôle de l'embauchage et du débouchage, les patrons observent qu'elle n'est pas

1) L'application de la journée de 8 heures paraît présenter, en France, des différences selon les régions. Ces différences proviennent du fait que la loi établit un régime de dérogations assez large, lorsque patrons et ouvriers sont d'accord. Dans une région les ouvriers, plus soumis aux menaces, s'opposent à toute dérogation. Dans une autre, ils en admettent plus que la loi elle-même. Rien de la rigueur qui est de mise en Suisse.

ETRANGER

Essences et pétroles. — On mande de Londres que la commission du Board of Trade vient de publier son rapport sur les essences et les pétroles. Ce rapport dit notamment qu'on ne voit aucune justification aux augmentations de prix de l'année dernière. Il exprime l'espoir que la dernière réduction de trois pences par gallon est enfin la preuve que les grandes compagnies de pétrole commencent à se rendre compte des difficultés qui surgiraient si les prix élevés actuels étaient maintenus.

Comme moyen d'aplanir ces difficultés, le cas échéant, la commission suggère une action combinée des pays consommateurs, par l'intermédiaire de la Société des nations, ainsi que la fabrication et l'usage des produits pouvant se substituer au pétrole, lequel ne doit pas tomber sous le contrôle des grandes compagnies possédant, en fait, un monopole.

Pour être artistes. — Augustine Delsse a seize ans et Jeanne Toscane en a quinze. Jeanne est la fille de gros fermiers. Augustine est de Lille même. Toutes deux sont élèves à l'école primaire supérieure. Elles vont en classe, c'est bien. Elles vont aussi au cinéma. Ça leur a monté à la cervelle. Le 18 janvier, après avoir enlevé chacune 300 francs du tiroir de papa, elles ont pris en costume d'écolière et leur cartable sous le bras, le train pour Paris. Elles se sont installées, en arrivant, dans un hôtel du boulevard Diderot. Que d'espoirs !... Dès le lendemain, elles visitaient les grandes « firmes » cinématographiques et demandaient à être « artistes ». On sourit. On les renvoya. Un jour, deux jours passèrent. Augustine pâlisait, Jeanne n'en pouvait plus. Les petites n'avaient pas envie de mal tourner. Elles voulaient tourner seulement. Elles ont failli mourir de faim.

Arrêtées par des agents, les deux fillettes ont été conduites à la permanence du Dépôt où elles seront soignées et hébergées en attendant que leurs parents, prévenus, viennent les chercher.

SUISSE

Le Conseil fédéral et la fièvre aphteuse. — Dans une circulaire aux gouvernements cantonaux, le Conseil fédéral discute les mesures prises jusqu'ici contre la fièvre aphteuse et déclare que, en dépit des mesures extraordinaires et en marge de la loi, la fièvre aphteuse n'a pu être arrêtée. Les mesures restreignant la libre circulation ont été en outre pour conséquence un préjudice indirect aux intérêts de l'agriculture. En plusieurs endroits, en effet, les dommages causés par l'arrêt du commerce vont même au delà de ceux imputables à la fièvre aphteuse.

Le Conseil fédéral considère comme absolument indispensable d'organiser à nouveau et d'une façon uniforme la lutte contre l'épizootie dans tous les cantons et de combattre énergiquement la fièvre aphteuse dans ses foyers d'origine. Il demande aux cantons de se mettre d'accord de rapporter immédiatement les mesures suivantes ou de les mettre en harmonie avec les nouvelles prescriptions : 1. Toutes les interdictions concernant le trafic intercantonal du bétail. 2. La fermeture des routes et passages importants pour le trafic intercantonal. 3. Les mesures de tout genre concernant le trafic

aussi grave en France que dans d'autres pays et que le contrôle proposé ne serait malheureusement pas efficace pour y remédier. Le chômage est en effet un phénomène dont les causes multiples et complexes sont hors de l'action des syndicats, patronaux ou ouvriers.

On peut se demander d'ailleurs si la requête ouvrière est sur ce point absolument sincère. Il est permis de supposer que c'est surtout pour s'opposer aux mesures de discipline nécessaires, dont la direction doit conserver l'usage qu'elle demande d'y appliquer le contrôle des commissions.

C'est bien dans ce sens que l'interprète le syndicat patronal dans sa réponse :

« Laissez-nous vous faire remarquer que le soin d'assurer l'observation des lois de protection ouvrière, comme de toutes les lois en général, est réglé par la loi elle-même ».

» Au reste, et malgré les précautions que vous avez prises pour les différencier des conceptions extrémistes, les commissions que vous réclamez en procédure directe. Et cependant, vous savez, et nous reconnaissons volontiers que vous avez eu le courage de le dire, que partout où l'expérience des soviets a été tentée que ce soit dans l'industrie ou dans le gouvernement, elle a donné des résultats lamentables et a abouti à la ruine de l'industrie et à la servitude des populations ouvrières ».

Le syndicat patronal répond, enfin, que son refus d'adhérer aux propositions ouvrières, ne procède pas d'une conception archaïque de l'autorité patronale. Mais il établit avec une fermeté absolue qu'il y a des choses auxquelles il ne saurait consentir :

« La prospérité d'une entreprise industrielle — celle de toute entreprise humaine — exige qu'elle soit conduite par une autorité responsable, et, par conséquent, maîtresse de ses décisions : il faut que dans toute organisation humaine la fonction de ce chef soit effectivement et efficacement exercée. Ce qui est vrai dans vos syndicats l'est tout autant dans l'usine... »

» Notre réponse ne saurait vous surprendre. Autant on nous trouvera prêts à examiner toutes les solutions qui pourraient remédier à la crise du chômage, maintenir et développer l'harmonie entre nos collaborateurs ouvriers et nous, autant on nous trouvera opposés à toutes les idées qui contribueraient à ruiner dans notre démocratie les principes de liberté individuelle, d'égalité et de responsabilité ».

Il est heureux qu'il y ait encore des pays où la raison et le bon sens s'expriment encore en un langage aussi clair, à la fois aussi ferme que modéré. Le récent arrêt de dissolution de la C. G. T. avait rappelé déjà que le premier de ces pays c'est la France.

M. Merrheim, lui-même, qui connaît son pays, a-t-il pu croire que sa démarche aurait un autre résultat? Si non pourquoi l'a-t-il faite? C'est qu'il y a, dit un journal industriel, « dans tous les milieux », des entravements auxquels il est parfois difficile de résister. « Il est des gestes qu'on ne peut se dispenser de faire même quand on est convaincu de leur vanité ».

Ph. S.

par chemin de fer. 4. Les interdictions relatives à la circulation des personnes en dehors des régions infectées et des zones mises à ban. 5. Les interdictions de canton à canton concernant le commerce de la viande, des cuirs et peaux, des céréales, du foin, de la paille, de la litière, du fumier, des engrais, du lait, des fruits, des légumes, des œufs, etc. 6. Les restrictions inutiles du commerce et du colportage dans les régions non infectées. 7. Les mesures prises par les cantons pour restreindre le trafic du bétail avec l'étranger, ainsi que le trafic de frontière et sur les alpages situés dans les régions limitrophes.

Le Conseil fédéral prévoit également une réglementation uniforme des livraisons de lait et de la durée du séquestre des fermes contaminées. Le lait ne pourra être livré à la fromagerie que trois semaines après la disparition de la maladie. La durée du séquestre imposé aux fermes contaminées sera au moins de six semaines. Durant les trois premières semaines, il sera appliqué d'une manière renforcée. L'utilisation de la viande provenant d'animaux abattus par suite de la fièvre aphteuse sera prescrite en premier lieu par les autorités cantonales. L'autorité fédérale ne s'occupera à l'avenir de l'utilisation de cette viande que si les moyens mis à la disposition des cantons n'ont pu suffire à donner à la question une solution satisfaisante.

En terminant, le Conseil fédéral déclare que les indemnités devront être allouées à l'avenir sur la base des prescriptions de la loi sur les épizooties d'après lesquelles l'indemnité à verser au propriétaire est calculée au prorata de la valeur estimée.

La mort du premier-lieutenant Muhr. — Le pilote démontain Alfred Comte se trouvait, on le sait, également dans les airs lorsque le premier-lieutenant aviateur Muhr alla s'écraser sur le sol. Il a fait les déclarations suivantes à la « Nouvelle Gazette de Zurich » : « J'étais en train d'atterrir avec mon élève-pilote et me trouvais à 100 m. sol, lorsque je vis le premier-lieutenant Muhr monter presque verticalement si tôt après le décollage, ce qui lui fit perdre la vitesse nécessaire à un vol sûr. L'appareil glissa et s'écrasa sur le sol, bien que le moteur eût continué à marcher. L'enquête faite immédiatement a démontré que l'appareil n'avait aucun défaut. Le moteur marchait également avec régularité. Au cours de ma longue carrière d'aviateur, j'ai malheureusement assisté à de nombreux accidents, et j'ajouterais que le 99 % des chutes était dû à une perte trop grande de vitesse par suite du brusque redressement de l'appareil à une hauteur insuffisante ».

M. Comte ajouta que l'an passé 13.000 vols ont été exécutés à Dübendorf sans aucun accident. On remarque aujourd'hui que la proportion des accidents d'aéroplanes est beaucoup moins grande que pour n'importe quel mode de locomotion terrestre.

Un destin tragique a voulu que la fiancée du pilote Muhr, âgée de 21 ans, mourut quelques heures après l'accident, après une longue maladie. Elle a été ensevelie à la même heure que son fiancé sans avoir appris qu'il avait été dévancé dans l'au-delà.

Le Vorarlberg. — Les autorités du Vorarlberg ont envoyé à Berne un délégué, le capitaine Fink, pour exposer au Conseil fédéral la détresse alimentaire du pays et lui demander instamment des secours en nature. Le Conseil fédéral, qui s'occupait pour la première fois de la question du Vorarlberg, a reconnu en prin-

cipe que la Suisse ne pouvait pas se désintéresser de la détresse économique d'une population qui est à notre frontière. Mais il n'envisagera le problème qu'au point de vue purement économique. C'est dans ce sens qu'il a demandé aux départements intéressés de fournir un complément de renseignements sur la situation du Vorarlberg. S'il conclut qu'il soit donné suite à la demande du Vorarlberg, il ne prendra en tous cas aucune décision de son chef et se bornera à soumettre des propositions aux Chambres fédérales.

Les indésirables. — Sur ordre du parquet fédéral, on a arrêté à Saint-Gall un nommé Pflüg, communiste allemand, qui avait donné des conférences dans plusieurs villes de Suisse sur l'affaire Kapp. L'individu sera expulsé du territoire de la Confédération.

ZURICH. — La nouvelle parue lundi matin et selon laquelle tous les partis politiques, à l'exception des communistes, avaient recommandé l'acceptation des deux projets de loi cantonaux rejetés par le peuple doit être modifiée ; le parti paysan avait, en effet, pris position contre la révision partielle de la loi relative aux communes.

VALAIS. — Dimanche soir, à Saint-Gingolph, en rentrant chez lui, Camille Chevaley, 30 ans, a fait une chute dans les escaliers. Relevé lundi matin encore vivant, il a succombé dans la matinée, sans avoir repris connaissance.

GENÈVE. — Louis Siza, qui avait le 4 novembre dernier, lutté d'un coup de fusil le gendarme Pithon et blessé le garde rural Delcraz, a été reconnu irresponsable par trois médecins aliénistes. Il sera interné à l'asile de Bel-Air.

Les idées de M. Schulthess

Dans un exposé communiqué à la presse, M. Schulthess défend de la manière suivante la politique qu'il a réussi à faire admettre par ses collègues :

Outre la protection douanière, le Conseil fédéral demande à l'Assemblée fédérale de lui concéder le droit, par une deuxième décision ordonnée à titre exceptionnel, de limiter les importations et d'édicter un contingentement des importations. D'autres pays ont déjà pris des mesures analogues. Il faut considérer la limitation des importations et le contingentement comme des mesures relativement rares et qui complèteront l'augmentation des tarifs douaniers.

Le Conseil fédéral propose, en outre, qu'il soit autorisé, dès l'instant où les limitations entreront en vigueur, à réglementer les prix pour les branches correspondantes de notre production. Il va de soi que la limitation d'importation ne saurait avoir pour but de réaliser des brillantes affaires aux industries qu'elles atteignent ; ces limitations ne tendent qu'à faire subsister et sauver de la ruine les entreprises en question.

Ces mesures ne peuvent pas supprimer purement et simplement la crise qui sévit dans notre industrie.

« Cependant, déclare le président de la Confédération, je suis convaincu qu'elles ne manqueront pas de rendre une certaine confiance au pays. Encourager les forces productives et enrayer le développement de la crise, c'est leur but. On ne peut prétendre que les mesures dont il s'agit mettent obstacle à la baisse des prix. L'intervention du Conseil fédéral dans les questions d'alimentation n'a jamais eu pour conséquence l'augmentation des prix de la vie ».

» Au sujet des difficultés internationales qui pourraient résulter, il ne faut pas oublier que l'étranger est allé bien au delà de ce que nous avons fait nous-mêmes dans cet ordre de choses. Nos exportations à destination de plusieurs pays sont plus élevées et le renouvellement des taxes douanières a été introduit. L'étranger ne saurait prendre en mauvaise part des mesures que notre situation extrêmement difficile nous a contraints de prendre. Depuis longtemps, on se plaint en Suisse que le Conseil fédéral n'aide pas à l'égard de l'étranger une attitude assez énergique et aujourd'hui les regards pour l'étranger serviraient de prétexte pour repousser des mesures indispensables.

» En ce qui concerne la consommation indigène, l'augmentation des tarifs douaniers constitue une charge supplémentaire. Toutefois, quel rôle cette légère imposition de la consommation intérieure peut-elle jouer si, d'un autre côté, les sans-travail peuvent être soutenus et que les mesures prises constituent un stimulant pour la collectivité ?

» L'augmentation de nos tarifs douaniers ne contribuera pas à empêcher la baisse des prix. C'est au contraire l'attitude temporisatrice des commerçants, qui n'ont pas consenti à baisser les prix de vente en temps opportun, qui exacerbe la situation générale une fâcheuse influence et dont les commerçants eux-mêmes auront peut-être à subir les conséquences.

» La principale revendication de notre politique économique, a conclu M. Schulthess, est de combattre l'invasion étrangère. N'est-ce pas le plus grand des maux de la Suisse que de voir notre industrie obligée de fermer ses portes et de cesser le travail? Quand notre industrie sera à terre, l'étranger nous dictera ses prix, notre dépendance sera complète et notre production sera nulle. Il est clair que, dans des conditions pareilles, notre industrie passera aux mains de l'étranger et les intérêts suisses à l'arrière-plan. Tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, il est de notre devoir de combattre les préjugés et les erreurs et de protéger notre pays aussi bien et aussi loin qu'on le pourra, de la catastrophe qui le menace ».

REGION DES LACS

Morat. — Au marché de Morat, on peut acheter des œufs pour 2 fr. 40 la douzaine.

Bienna. — Samedi, deux jeunes vauriens, élèves du gymnase, ont enlevé à la rue du Stand un paquet de la charrette d'un facteur postal. Ils avaient été vus et furent rattrapés dans la forêt au-dessus de l'hôpital Wildermath. Ils avouèrent que leur intention était de vendre le produit de leur vol pour se procurer de l'argent destiné à l'achat d'un ballon de football.

CANTON

Bâle (corr.) — En décembre, le Conseil général a eu sa séance réglementaire pour recevoir le projet du budget élaboré par le Conseil communal.

Les vérificateurs des comptes ont comparé et vérifié les sommes présentées. Leur rapport conclut à l'acceptation du budget pour 1921.

Après le tangage des années de guerre, nous rentrons avec satisfaction dans la vie normale. Le projet prévoit aux recettes une somme de 46,190 fr. ; les dépenses s'élèvent à 45,867 fr. Bon présumé ; 323 fr. La cote de l'impôt reste la même.

Notre section de la Société fraternelle de prévoyance a eu son assemblée annuelle, le 31 janvier, pour prendre connaissance des comp-

tes de l'année écoulée et procéder aux nominations réglementaires.

Le résultat financier se ressent des atteintes de la grippe pendant l'hiver dernier. Notre déficit d'exercice, cette année, s'élève à 477 fr. 38.

Le même comité de 5 membres est réélu ainsi que la commission des comptes. Deux nouveaux percepteurs assument la tâche de percevoir les cotisations à domicile.

Avant la clôture de la séance, le secrétaire-caissier donne un rapport sur la gestion administrative. Il fait remarquer les principales modifications appliquées aux cotisations, la suppression des certificats médicaux, remplacés par une déclaration personnelle des candidats, l'inauguration du système d'une double cotisation pour recevoir une double indemnité. Ces changements sont appréciés par les amis de la Prévoyance. Le recrutement a considérablement augmenté. Chez nous, par exemple, 16 candidats ont été reçus. La section compte à ce jour, 62 sociétaires, soit 46 hommes et 16 dames. La section des enfants ne compte que 6 participants. Avouons que cette branche d'assurance mériterait plus d'attention.

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Assemblée générale du 28 janvier à l'Université

L'assemblée générale annuelle est ouverte par M. Spinner, président, qui présente le rapport de gestion pour 1920. Il rappelle surtout la brillante réussite de la 101^e session de la S. H. S. N. en août dernier à Neuchâtel, dont l'organisation fut l'œuvre de membres dévoués de notre société. Notre activité s'est manifestée en outre par 15 séances au cours desquelles de nombreuses communications scientifiques furent présentées ; fait réjouissant également, nos séances sont beaucoup plus fréquentées que par le passé, puisque 40 à 50 membres se retrouvent régulièrement tous les 15 jours à l'Université. Le nombre des membres actifs va d'ailleurs sans cesse en augmentant ; il a passé de 295 à 317, pendant l'année 1920, ce qui place notre société parmi les plus fortes sociétés suisses de sciences naturelles. Nous avons publié en 1920 le tome 44 de nos « Bulletins », et grâce à la réussite du Congrès de l'Helvétique, nous espérons pouvoir continuer nos publications au lieu de les supprimer pendant un certain temps comme il en avait été question.

Le « Bulletin » tome 45, actuellement en impression, comprendra 5 travaux scientifiques, une biographie avec portrait de notre regretté collègue, le professeur Béraneck, et les procès-verbaux des séances. Il formera un volume de 120 à 130 pages au moins, plus 52 planches se rapportant au travail sur le plancton du lac de Neuchâtel. Tous nos membres recevront le tome 45 d'ici à deux mois au plus tard.

En remplacement de M. Spinner, président sortant de charge, l'assemblée désigne M. Th. Delachaux, professeur, pour la période 1921-1923 ; et pour remplacer les deux membres qui réglementairement quittent le comité, elle appelle les professeurs A. Berthoud et G. Juvet.

Pour terminer la séance M. Argand nous fait un exposé du « Destin des montagnes ». Une lutte continue met aux prises, dans la nature, les phénomènes internes de l'écorce terrestre, et l'érosion, phénomène externe, laquelle finit toujours par l'emporter sur ses adversaires. Les chaînes de montagnes sont dressées par des plissements, réaction naturelle contre les affaissements dont l'étendue est souvent considérable. Les plissements s'accroissant, il arrive un moment où les chaînes se dédoublent, où le niveau de certaines mers s'abaisse, où l'émission de certains terrains se produit, ce qui donne

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Conservatoire

CE SOIR

11^{me} Concert de M. C. Rehfuss

BEETH VEN : Chants religieux
SCHUBERT : La Belle Meunière

Le très grand succès du 1^{er} concert engage la Direction à mettre encore quelques places réservées à la disposition du public. — S'adresser à la Conciergerie du Conservatoire.

Apollo

Dernier jour du programme. CE SOIR : Prix réduits. PROFITEZ

ORPHÉON

Répétition générale

CE SOIR, à 20 h., à la SALLE CIRCULAIRE

Partie financière

Bourse de Genève, du 2 février 1921

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, | = offre.

Actions	
Banq. Nat. Suisse	4 1/2
Soc. de banq. S.	5 3/8
Comp. d'é-com.	5 7/8
Crédit suisse	5 1/8
Union fin. genev.	222
Int. genev. et gaz	170
Gaz de Naples	—
Fco-Suisse élect.	—
Mines Girod	315
Electro Bor jav.	—
« « ord.	—
Gats., parts	522.50
Chocol. P.-C.-K.	235.50
Nestlé	730
Canotch. S. fin.	51.50
Coton-Rus.-Fin.	—
Sipei	—
Obligations	
5 1/2 Fed. 11 emp.	—
4 1/2 « V »	—
4 « V »	—
4 « V »	—
4 1/2 Fed. V emp.	—
Fco-S. élec. 4 1/2	—
Töisich. hong. 4 1/2	—
Onest 11 mmé. 4 1/2	—
Stok. 4 1/2	
Fco-S. élec. 4 1/2	
Töisich. hong. 4 1/2	
Onest 11 mmé. 4 1/2	

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE NEUCHÂTEL

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

CHANGES aux conditions les plus favorables.

Consultez les cours des changes à notre tableau au Bas des Terreaux.

Notre cote journalière des changes sera adressée gratuitement et régulièrement aux personnes qui nous en feront la demande. Téléph. 2.28 et 5.05.

Un guide sûr
Vous préservera de tous les dangers de la grippe des refroidissements (couleurs à craindre) et vous avez soin de porter constamment sur vous une boîte de Tablettes Gaba.

Méfiez-vous !
Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

UN SOMMEIL AGITÉ
résulte bien souvent d'une mauvaise digestion.
Une tasse d'Ovomaltine prise le soir fortifie et calme les nerfs tout en ne fatiguant pas l'estomac.
En vente partout en boîtes de 250 et 500 gr.



A. WANDER Ovomaltine Berne

naissance à une topographie nouvelle. Mais l'érosion ne tarde pas à commencer son travail de nivellement, aplissant le pays, abstraction faite des détails du relief. Le débit et la vitesse des cours d'eau modifient peu à peu la topographie nouvelle, et le cycle recommence. Pour expliquer une topographie, l'une des méthodes actuellement en faveur est l'étude de la conformation des plis, ou du moins de ce qui est visible des plis. En observant les plissements de terrain d'une région et leurs prolongements dans une autre région, on arrive par interpolation à construire le raccourcement aérien reliant les régions les unes aux autres. C'est ainsi qu'entre le Valais et les Grisons, on évalue à une vingtaine de kilomètres de hauteur la couche manquante. Les Alpes n'ont, cela va sans dire, jamais atteint une hauteur telle, par suite de la lutte continue entre les divers éléments. Les rivières descendant des montagnes creuent les vallées, attaquant plus fortement les couches tendres que les dures, formant peu à peu un réseau hydrographique qui se modifie lui-même sans cesse. Les forces internes luttent sans trêve contre l'érosion qui tend à abaisser les sommets. On a calculé que les Alpes, par exemple, s'abaissent de 1 m. en 3000 ans; c'est donc l'érosion qui aura le dernier mot, mais quand ce moment sera arrivé, les mêmes phénomènes recommenceront. Plusieurs de ces cycles ont déjà succédé depuis que la terre existe; le temps ne compte pas pour les géologues, les résultats seuls sont importants. M. W.

adopté cette disposition et vote le règlement dans son ensemble et à l'unanimité. Puis, par 19 voix sans opposition, l'échelle des traitements suivante est adoptée: Catégorie I: de 7200 à 9000 fr.; II: 6600 à 8250; III: 6000 à 7500; IV: 5400 à 6750; V: 4800 à 6000; VI: 4200 à 5250; VII: 3600 à 4500; VIII: 3000 à 3900. La numérotation des catégories en vigueur jusqu'ici est modifiée en ce sens que la classe supérieure porte désormais le No I, l'ancienne catégorie II devient II et ainsi de suite. La séance est levée après la discussion du classement des fonctions.

POLITIQUE

L'emprunt français

PARIS, 2 (Havas). — Les résultats de l'emprunt français au 31 janvier s'élèvent au total de 27,888,417,300 francs.

Ils protestent...

STUTTGART, 3 (Wolf). — Le président Walther a déclaré aujourd'hui à la Diète, que les exigences de l'Entente étaient impossibles à accepter. Leur réalisation détruirait l'existence du peuple allemand, de même que l'espérance de tout rapprochement entre les deux peuples. BRUNSWICK, 2. — Le président Wessel a ouvert la séance d'aujourd'hui de la Diète en protestant contre les décisions de la conférence de Paris, qui asservissent le peuple allemand et ébranlent la situation économique allemande. La parole a été refusée au député communiste Sievers, avec l'assentiment de la majorité, car il voulait faire une contre-déclaration.

Les bolchévistes en Perse

LONDRES, 3. — L'Agence Reuter apprend, selon un télégramme de Téhéran reçu à Londres dans la journée de mercredi, qu'un petit détachement de forces bolchévistes a attaqué les avant-postes britanniques au nord-ouest de la Perse. Ces derniers ont déclenché une vigoureuse contre-attaque à la suite de laquelle elles ont fait 27 prisonniers. En outre, l'ennemi a eu douze tués. Les Britanniques n'ont éprouvé aucune perte.

Tarifs douaniers et restrictions d'importation

BERNE, 2. — Les commissions des douanes du Conseil national et du Conseil des Etats ont continué leurs délibérations mercredi, en séance générale, sur les restrictions d'importation et sur le relèvement des tarifs douaniers. L'Agence télégraphique apprend que le Conseil fédéral est disposé à accepter que les autorisations de restriction d'importation soient limitées à la période allant jusqu'au 30 juin 1922 et celles concernant les augmentations des tarifs douaniers, à la période allant jusqu'au 30 juin 1923. En outre, le Conseil fédéral est prêt à soumettre aux Chambres les mesures d'importation éventuellement prises. Les Chambres fédérales devront décider si ces restrictions doivent être maintenues et, si tel est le cas, en fixer le délai.

Wir protestieren!

(De notre correspondant de Berne.)

Nos excellents amis de Berlin protestent avec le zèle le plus touchant contre toutes les dispositions auxquelles ils ont dû souscrire, mais qui les gênent aujourd'hui.

« Signons toujours, se sont-ils dit sans doute, les chiffons de papier n'engagent à rien du tout. »

Voici un exemple tout frais de ce noble esprit de protestation.

Le gouvernement allemand vient de protester, auprès du Conseil fédéral contre l'adhésion que le gouvernement de la Sarre avait donnée à la convention postale et à celle des transports. Le Conseil fédéral est pris ici en sa qualité d'autorité de surveillance des bureaux internationaux établis à Berne.

Si un pays quelconque sollicite son admission, par exemple dans l'Union postale universelle, le Conseil fédéral examine simplement s'il s'agit d'un pays régulièrement constitué et non point d'un Etat hypothétique, tel l'empire du Sahara fondé par Lebaudy.

Si de ce côté les choses sont bien régulières, le Conseil fédéral et le Bureau international avaient toutes les puissances qui font partie de l'Union. Et, au prochain congrès, la ratification est votée à la majorité. Pour la convention de l'Union télégraphique, il en va de même. De même aussi pour la convention des chemins de fer, avec cette différence cependant que là, l'adhésion doit être votée à l'unanimité et non point à la majorité des suffrages.

En août 1920, le gouvernement de la Sarre sollicita son adhésion, considérant que pour le moment le pays était détaché de l'Allemagne et devait donc conclure lui-même ses arrangements internationaux.

Est-il nécessaire de rappeler que le Traité de paix prévoit que le gouvernement du territoire du bassin de la Sarre (je m'excuse de cette ribambelle de génitifs, mais ils sont dans le texte) sera exercé durant l'occupation par une commission de cinq membres (dont un Français et un Allemand de la Sarre) qui représentera la Société des Nations ? Cela est exposé aussi clairement que possible dans le Traité de paix sur lequel l'Allemagne a apposé sa signature de valeur éphémère. Il est stipulé même que ce gouvernement exerce ses fonctions sur les chemins de fer et services publics.

Le Conseil fédéral, à qui la Sarre avait adressé sa demande d'adhésion, en avisa les Etats intéressés, en particulier l'Allemagne, qui ne souleva aucune objection. Et, au Congrès de Madrid, en octobre, on vit le représentant de la Sarre et celui de la République allemande signer chacun de son côté. Mais, deux mois plus tard, on voit l'Allemagne contester la légitimité des pouvoirs de la commission, et élever des protestations tardives, et mal fondées.

Le Conseil fédéral ne peut, en cette affaire, qu'engager le gouvernement allemand à protester, non pas auprès de l'Union, mais auprès des Etats dont il croit avoir à se plaindre, c'est à savoir les signataires de Versailles ou la Société des Nations. R. E.

NOUVELLES DIVERSES

Farine blanche et semoule. — L'office fédéral d'alimentation vient de décider que le prix maximum de la farine blanche et de la semoule, pour la vente au détail, sera réduit à partir du 5 février 1921, à 1 fr. 30 par kilo, au lieu de 1 fr. 50.

Le feu dans une cave. — Un violent incendie s'est déclaré hier dans une cave de la rue du Stand, à Genève, causant des dégâts supérieurs à 70,000 fr. Le feu doit être le fait de l'imprudence d'un fumeur.

Un collégien asphyxié. — Par suite d'une fuite de gaz, un jeune collégien de Genève, âgé de 17 ans, Pierre Bloch, a été trouvé asphyxié dans la chambre où il se baignait. Le malheureux avait encore le temps de sortir de sa baignoire, mais n'avait pu appeler. Quand les parents entrèrent dans la chambre, la mort avait déjà fait son œuvre.

Electrocuté. — A Grossmächstetten (Berne), M. Hans Zaugg, né en 1880, journalier, vient d'être victime d'un accident mortel au cours de travaux effectués au transformateur électrique. Le malheureux est entré en contact avec le courant à haute tension qui n'était que partiellement interrompu. Il a été électrocuté.

Hommage aux géologues suisses. — La Société géologique de Londres vient de décerner le titre de membre associé à deux géologues suisses, les professeurs Hans Schardt, de l'université de Zurich, et Maurice Leuchard, de l'université de Lausanne, précédemment membres correspondants.

Sur le nombre limité de 34 associés étrangers de cette grande société scientifique anglaise, on compte trois Suisses, dont le plus ancien est M. Albert Heim, à Zurich.

Accident à la mine. — On mande de Dessau que mercredi, lorsqu'une équipe voulut entrer dans une des mines de potasse de la société Ibersdet, les ouvriers ont été surpris par les gaz. 60 hommes ont été quasi asphyxiés. Quatre d'entre eux sont morts et neuf autres se trouvent encore dans la mine. Les travaux de sauvetage sont en cours.

On se méfie... Oh! que c'est mal!

Amusant, l'exposé dont le ministre allemand des affaires étrangères a régalé mardi le Reichstag à propos de la note remise à la délégation allemande à Paris.

M. de Simons constate que la conférence de Paris n'a tenu aucun compte des propositions du délégué français Seydoux et que les propositions positives apportées par l'Allemagne ont été purement et simplement négligées. Il est vrai, ajoute-t-il, que la situation étant encore mal éclaircie, notamment en ce qui concerne la Haute-Silésie, le gouvernement allemand n'est pas trouvé en mesure de formuler des propositions définitives.

Comment des propositions qui ne sont pas définitives réussissent tout de même à être positives, voilà ce que le ministre des affaires étrangères omet de dire.

Eh, hé! lui aussi néglige certaines choses, disent les gens simples; mais les gens avertis ne verront dans les expressions de M. de Simons qu'un exemple de plus de la phraséologie diplomatique allemande, qui embrouille les questions en se donnant l'air de les vouloir éclaircir et qui par son imprécision volontaire ouvre la porte à toutes les interprétations, donc à toutes les querelles.

Les discours Simons contiennent une perle: le ministre regrette de constater la méconnaissance complète par les Alliés de ce qu'a fait l'Allemagne en matière de désarmement; leurs notes ne reflètent que de la méfiance!

Bien dit. Comment diantre peut-on se méfier des Allemands? Il est vrai que de temps en temps on découvre ici et là des dépôts d'armes et de munitions. Mais qu'est-ce que cela prouve? Qu'ils n'étaient pas bien cachés. Il est vrai encore que la persistance de diverses forces armées et d'organisations militaires prêtes à fonctionner au premier appel inquiète les amis de la paix. Mais n'est-il pas de notoriété publique que l'Allemagne est pacifique? De quoi s'avisent alors ces esprits jamais en repos, de qui les remarques et les observations concourent précisément à entretenir la méfiance dont se plaint et amèrement M. de Simons?

A quoi bon cette méfiance? Est-ce qu'au commencement du siècle passé, après Jéna, l'empereur des Français ne fit pas crédit à la bonne foi prussienne? Cette confiance le conduisit à sa perte, si l'on veut; mais c'est que son étoile pâlisait.

Ah, non! il ne faut pas se méfier de l'Allemagne, quand ce ne serait que pour ne pas faire de peine à ce bon M. de Simons, qui doit être la crème des hommes, et d'une candeur! F. L. S.

Les transports de troupes à Vlna

(De notre correspondant de Berne.)

Voici une affaire qui, selon toute apparence, va donner du fil à retordre à notre cher gouvernement. Vous savez de quoi il s'agit. Pour empêcher le sabotage du plébiscite de Vlna, la Société des Nations a décidé d'envoyer là-bas un contingent de troupes internationales, et nous a fait demander la permission de le transporter par la Suisse. En tout petit contingent — 1200 hommes, dit-on —, composé d'Espagnols, de Scandinaves, de Belges et de quelques Français. Ce sont, en d'autres termes, les gendarmes de la Société des Nations. Leur tâche est, comme je vous l'exposais dans une récente correspondance, purement pacifique. Ils vont tout simplement surveiller les opérations d'une votation qui a pour but d'éviter une solution par les armes.

Cette opinion, ont annoncé quelques journaux, est celle du chef du département politique. Cela est fort possible et il faut reconnaître qu'elle est celle qui se présente la première à l'esprit. Mais une partie de la presse s'étonne qu'un chef de département, dans une affaire d'aussi grande conséquence, communique à la presse son opinion avant d'en avoir causé avec les autres membres du Conseil fédéral.

Connaissant l'irréprochable correction de procédés de M. Motta, nous avons la conviction absolue qu'il y a eu quelque malentendu dans l'affaire et que sans doute une opinion, émise à titre purement privé, aura été mal interprétée. Ce qu'il y a de fâcheux dans l'aventure, c'est que les événements ne semblent pas devoir justifier l'opinion que l'on prête — à tort ou à raison — au chef du département politique. Dans certains milieux, on semble craindre que des conflits ne risquent de se produire et que la Société des Nations ne soit amenée à envoyer d'autres troupes à titre de renfort: Si cela était le cas, quelle serait notre situation?

En entrant dans la Société des Nations, la Suisse, grâce aux admirables efforts de ses délégués, a obtenu la reconnaissance de sa neutralité et elle s'est de son côté engagée à l'observer strictement. Tant que ce n'est qu'à des « gardiens de la paix internationale » qu'elle accorde droit de libre passage, la Suisse, assurément, ne compromet pas sa neutralité. Mais arrivés là-bas, ces soldats de la paix, par la force des choses, deviennent des soldats tout court, des soldats qui se battent, notre neutralité sera respectivement violée. Et elle le sera réellement si nous laissons passer de nouveaux contingents.

Le Conseil fédéral marque en cette affaire une discrétion qui est trop naturelle pour que l'on puisse songer à lui en faire grief. Sachant que nos confédérés sont extraordinairement chatoillieux sous le rapport de la neutralité, quand c'est l'Entente qui les chatoille, il est fort tentant de l'idée de ne pas commettre d'imprudences. R. E.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La délégation hellénique

PARIS, 3 (Havas). — Une dépêche d'Athènes au « Matin » annonce que, selon la presse gouvernementale, la délégation hellénique à la conférence de Londres comprendra MM. Rhalys et Gounaris.

Un ultimatum de l'amiral Dumessnil

PARIS, 3 (Havas). — Le « Matin » publie la dépêche suivante: L'amiral Dumessnil, commandant en chef des forces navales françaises, a envoyé au gouvernement kényaliste un ultimatum demandant la mise en liberté immédiate des soldats français prisonniers à Zoungordak. Dans le cas où cette requête ne serait pas acceptée, on commencerait le bombardement de Zoungordak, jeudi matin à 10 heures.

Arrestations et perquisitions

PARIS, 3 (Havas). — Une étudiante russe et quatre communistes ont été reconduits à la frontière allemande. De nouvelles arrestations ont eu lieu dans la soirée de mercredi. D'autre part, des perquisitions seront opérées jeudi matin dans toutes les banques parisiennes. Les banques qui ont des fonds déposés au nom de communistes, devront le faire connaître dans le plus bref délai.

Une collision à Limoges

LIMOGES, 3 (Havas). — Un train de voyageurs est entré en collision avec un train de marchandises; quatre wagons de voyageurs ont été broyés, on compte trois morts et 49 blessés.

La baisse des prix

LONDRES, 3. — M. Mac Curdy, contrôleur anglais des vivres, annonce pour le printemps une plus grande abondance de denrées alimentaires, dont la qualité sera meilleure, et le prix moins élevé. La baisse se fera sentir dans deux mois sur le lard, la farine, le pain, le thé, les pommes de terre, le fromage et la graisse.

Un département du contrôle des vivres est spécialement chargé de l'étude des prix et, jusqu'à présent, ses prévisions se sont réalisées; il avait annoncé, pour Noël, une diminution hebdomadaire de 11 fr. 85 pour un ménage, et elle a été de 12 fr. 05. Ces prévisions sont basées sur les statistiques des prix et des stocks de vivres dans le monde entier.

Affaires genevoises

GENÈVE, 3. — Dans sa séance de mercredi après midi, le Grand Conseil de Genève a procédé à un tour de préconsultation sur l'initiative populaire accordant le droit de vote aux femmes. Sur les 20 orateurs qui ont pris la parole, la plupart se sont prononcés en faveur de cette mesure. Cependant la discussion a montré des adversaires irréductibles.

Un député démocrate ayant demandé aux socialistes pourquoi la profession de typographe était interdite aux femmes, le débat dégénéra en attaques personnelles. Finalement, le projet fut renvoyé à une grande commission pour examen. Le peuple se prononcera en dernier ressort.

Cours des changes

du jeudi 3 février 1921, à 8 h. et demie de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

Table with 4 columns: City, Cheque, Demande, Cote. Lists exchange rates for Paris, Londres, Italie, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Espagne, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie.

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions. Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 357. Toutes opérations de banque aux meilleures conditions. Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourses, etc.

Monsieur Auguste Gallandre et ses enfants: Augusta et Louis; Mademoiselle Marie Peytieu; Mademoiselle Adèle Peytieu; Mademoiselle Caroline Peytieu; Monsieur Charles Peytieu-Schlupe et ses enfants, à Colombier; Mademoiselle Marie Gallandre; Madame Drabant-Gallandre et famille, à Bucarest; Monsieur Justin Favre-Gallandre et famille, à La Jonchère; les familles Lœrcher, Junker, Herren, Huguenin, Chuat et familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Elise GALLANDRE née PEYTIEU

leur chère et bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui 2 février, dans sa 57ème année, après une pénible maladie, supportée chrétiennement.

Jean XIV, 1-2. L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise le vendredi 4 février, à 13 heures.

On ne reçoit pas et on ne touchera pas. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Marthe Touchon, à Bevaix; Madame et Monsieur Rodolphe Rawlyer-Touchon et leur enfant, à Fontainemelon; Monsieur Henri Touchon et sa fiancée, Mademoiselle Alice Balmer, à Fontainemelon; Madame Marie Touchon, à Fontainemelon; Monsieur et Madame Louis Touchon, leurs enfants et petits-enfants, à Valangin; Monsieur William Touchon, ses enfants et petits-enfants, en Amérique; Monsieur et Madame Jules Veuve et leurs enfants, à Boudry; et les familles Jacot, Guyot, Burkhardt, Gossweiler, Richard, Rufener, Thomén, Touchon et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri TOUCHON

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, que Dieu a repris à Lui le 2 février, à l'âge de 57 ans, après une longue et pénible maladie. Fontainemelon, le 2 février 1921.

Mes pensées ne sont pas vos pensées et vos vœux ne sont pas mes vœux, dit l'Eternel. Esale LV, 8. Si vous supportez la souffrance... c'est une grâce devant Dieu. 1 Pierre II, 20.

L'enterrement aura lieu le vendredi 4 février, à 13 h. 30. Domicile mortuaire: La Malmaison, Fontainemelon.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

NEUCHÂTEL

Tombé d'un arbre. — Un jardinier communal, occupé à tailler les arbres du quai Osterwald, est tombé hier après-midi. Il a été conduit à son domicile au moyen de la voiture des samaritains. Le médecin constata une fracture de la jambe et ordonna le transport à l'hôpital Pouterales.

CORRESPONDANCES

(Le Journal réserve son opinion à l'égard des lettres parvenant sous cette rubrique)

Neuchâtel, le 2 février 1921.

Monsieur le rédacteur, Je vous serais obligé de bien vouloir insérer les lignes suivantes:

« La vague de baisse » dont on parle tant en ce moment, ne semble pas avoir atteint les produits horticoles. Si l'on veut offrir la moindre plante ou quelques fleurs à un ami, ou à un malade, à qui l'on ne peut offrir autre chose d'agréable, on est stupéfait du prix qu'on vous en demande.

Un horticulteur, à qui je m'en plains, me fit remarquer que cela était dû au prix du combustible et surtout à celui de la main-d'œuvre qui a augmenté dans des proportions considérables.

Quand donc les ouvriers comprendront-ils leurs exigences et revendications incessantes, ils tourneront dans un cercle vicieux. Ils causeront par leur responsabilité dans la terrible crise actuelle. Souhaitons qu'ils le comprennent pour leur bien personnel et celui de tous.

Un lecteur assidu.

Conseil général de la Commune

Séance du 2 février

Traitements du personnel communal

Règlement sur les fonctionnaires. — Le Conseil reprend la discussion au point où il l'avait laissée lundi.

M. Turin proposait la suppression de l'article 7 prévoyant un salaire supplémentaire pour les travaux extraordinaires. Le Conseil en décide ainsi par 15 voix contre 1.

MM. Richème, Perrin et Victor Borel demandent, pour des raisons diverses, la suppression de l'article 8 selon lequel la rétribution de tout travail exécuté pour des tiers par le personnel communal pendant les heures de service est touchée par la caisse communale.

M. Dautrebande estime au contraire que cet article a sa raison d'être. Par 16 voix contre 2, l'article 8 est supprimé.

« A propos du passage d'une classe de traitement à l'autre, M. Turin, appuyé par M. Guinchard, demande qu'on tienne compte des années de service dans la classe inférieure de façon à pouvoir atteindre la haute-paie avant d'avoir atteint l'âge qui lui permette de se retirer.

M. Studer, rapporteur de la commission, estime qu'il faut établir une différence entre les fonctionnaires suivant leurs capacités.

M. Krebs pense que si, au cours de son service, le traitement d'un fonctionnaire est augmenté, il y a lieu de lui donner dès le début non le nouveau minimum, plus élevé que le précédent, mais le traitement correspondant, dans la nouvelle échelle, au nombre d'années de service.

M. Reutter déclare que l'article 10 en discussion permet au Conseil communal de donner satisfaction au vœu légitime de M. Krebs. De plus, il y aurait une inégalité entre un citoyen privé et un fonctionnaire qui seraient nommés à un poste donné, par le fait que l'homme formé dans une administration privée n'aurait droit qu'à un minimum tandis que le fonctionnaire serait favorisé. Par contre, et pour raison d'économie, on risque d'écartier le fonctionnaire.

M. V. Borel demande qu'on tienne compte de ses années de service à un instituteur, par exemple, qui passerait à l'administration communale.

Par 16 voix contre 5, le Conseil adopte l'amendement proposé par M. Turin qui prévoit, pour un fonctionnaire, un traitement en rapport avec ses années de service quelle que soit la classe à laquelle il appartient et qui lui octroie la haute-paie en 13 ans au lieu de 15 qui étaient prévus.

M. de Rutli demande, à propos de l'article 13 qui fixe la durée pendant laquelle un fonctionnaire malade aura droit à son traitement, de donner ce traitement pendant 9 mois au lieu d'une année, à un fonctionnaire qui a de 12 à 18 ans de service, et pendant une année au-delà de 18 ans de service. L'amendement est rejeté.

Au sujet des fonctionnaires dont le traitement sera fixé par des conventions spéciales, MM. Humbert et Perrin demandent que ces fonctionnaires ne soient pas désignés. Par 21 voix sans opposition, l'article 17 est alors rédigé comme suit: « Des conventions spéciales fixent le traitement des fonctionnaires qui ne sont pas mentionnés dans le tableau des traitements ». En conséquence, l'article 9, visant le traitement des aides temporaires, est supprimé par 18 voix contre 4.

M. Reutter propose d'introduire un article final ainsi conçu: « Toutes dispositions contraires au présent règlement sont abrogées. Les nouveaux traitements sont appliqués avec effet rétroactif dès le 1er janvier 1921 ». Le conseil

Mademoiselle Sophie Geiger, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Chs Geiger, à Serrieres, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri GEIGER

leur cher frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec résignation. Neuchâtel, le 31 janvier 1921.

Dieu est amour. L'enterrement aura lieu sans suite, jeudi 3 février, à 13 heures. Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Alexis Dubois-Aebenshard, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Ernest Dubois-Rousselat et leurs enfants, en France; Mademoiselle Jenny Dubois, à Neuchâtel; Mademoiselle Alice Dubois et son fiancé, Eugène Maurer, à Neuchâtel; Mademoiselle Ida Dubois, à Neuchâtel; Monsieur Albert Dubois, en France; et Mademoiselle Jeanne Dubois, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont l'honneur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère:

Madame Jenny DUBOIS-LAVANCHY

enlevée à leur affection, à l'âge de 78 ans, après une pénible maladie, supportée avec résignation.

Neuchâtel, le 2 février 1921. Repose en paix.

L'inhumation aura lieu sans suite vendredi 4 février, à 15 heures. Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence.

On ne touchera pas. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Frédéric-Louis Matthey; Madame Marie Coulet et ses enfants; Monsieur et Madame Robert Matthey et leurs enfants, à Savagnier; Monsieur Jules-Auguste Aubert et ses enfants, en Amérique;

Monsieur Paul-Alfred Matthey, ses enfants et petits-enfants; Madame Edmond Matthey, ses enfants et petits-enfants; Madame Jules-Henri Matthey, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Vital Matthey et leurs enfants, à Savagnier, et toute leur nombreuse parenté, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante, grand-tante et cousine.

Madame Marie-Aline MATTHEY

née AUBERT

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 63ème année, aujourd'hui 2 février, après une très pénible maladie, supportée avec patience Savagnier, le 2 février 1921.

Ne me regrette pas au temps de la vieillesse; quand mes forces s'en vont, ne m'abandonne pas.

Ps. LXXI, 9. Matt. XXIV, 13. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 5 courant, à 13 h. 30.

Pompes funèbres - Maison Gilbert. 895 Téléphone 895. Concessionnaire de la Société de Crémation. Magasin le mieux assorti en cercueils chêne, noyer, saïn, taophyphage. INCINERATIONS TRANSPORTS. Rue des Poteaux. Service consciencieux et irréprochable par personnel expérimenté.

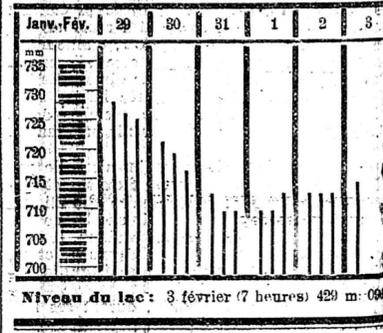
Bulletin météorologique - Février 1921

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30.

Table with 5 columns: Temp. deg. cent., Moy. Min., Maxi., Humidité, etc. Row 1: 2, 9.8, -0.1, 7.8, 71/8, 2.6, var., faible, nuageux.

3.7 h. 4/2; Temp.: 0.7; Vent: N. Ciel: couv. Pluie fine pendant la nuit; clair à partir de 11 h. et d-nouveau couvert à partir de 20 h. Neige fine dès 22 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm.



Bulletin météo. des C. F. F. - 3 février, 7 h.

Table with 4 columns: Altitude, Observations faites aux gares C.F.F., TEMPS ET VENTS. Lists weather conditions for various stations like Bâle, Berne, Lausanne, etc.